

fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture



INFO

FREPPP

2020-3 - n° 48 - 5500 exemplaires - fr. 8.80



**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS
LES PLÂTRIERS-PEINTRES
SUR LE LÉMAN**

TERRES & MATIÈRES, VESSY

**CRÉER DU BEAU À PARTIR D'ENDUITS
NATURELS À LA CHAUX**



Capafree – the new revolution: Les nouvelles peintures sans conservateurs de Caparol

La santé est un critère central pour créer une ambiance intérieure et un climat de vie durables et irréprochables. «Capafree - la nouvelle révolution» ne concerne pas seulement la mention „sans conservateurs”, mais bien plus encore. Le label «Capafree - la nouvelle révolution» est synonyme de climat d’habitation et intérieur sain. Les produits labellisés sont:

- sans conservateurs
- sans solvants
- du meilleur niveau de qualité
- sans plastifiants
- à émissions minimisées



Le mot de la rédaction

XAVIER SAILLEN
Responsable d'édition

Non, le coronavirus n'aura pas eu raison de l'assemblée des délégués de la FREPP le 28 août dernier, à laquelle plus de 120 personnes ont pris part. Celle-ci s'est déroulée dans d'excellentes conditions si l'on fait abstraction d'une météo un peu capricieuse. Je vous invite à le découvrir aux pages 6 à 12.

Dans cette troisième édition de l'année, vous découvrirez également les comptes rendus des assemblées générales valaisanne, neuchâteloise et vaudoise ainsi que la liste des 192 nouveaux titulaires d'un CFC ou d'une AFP dans la plâtrerie-peinture romande. Une édition copieuse avec un reportage sur les enduits naturels à la chaux en pages 20 et 21 ainsi qu'une information importante sur l'extension du Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture (FP³) en page 17.

Evidemment tout cela sans oublier les différents articles techniques traitant de sujets intéressants.

Je vous en souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous pour le dernier numéro de l'année en décembre prochain.

SOMMAIRE

	ÉDITORIAL	5	
	Si j'étais un travailleur du second oeuvre romand...		
	ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS FREPP	6-12	
	Retour sur la journée du 28 août		
	VIE ASSOCIATIVE	14-16	
	Compte rendu de l'assemblée générale de l'AVMPP Compte rendu de l'assemblée générale du GVEPP		
	FONDS PROFESSIONNEL ROMAND	17	
	Nouvelle extension du champ d'application du FP ³		
	REPORTAGE	20-21	
	Créer du beau à partir d'enduits naturels à la chaux		
	CCT DU SECOND ŒUVRE ROMAND	23	
	Information sur les salaires		
	PLÂTRE	25-27	
	Un bâtiment Minergie P Eco avec la construction à sec, simplement et rapidement		
	PEINTURE	29-33	
	Protection des façades (partie 1)		
	SUVA	37-39	
	Les taux de prime nets de la Suva demeurent stables		
	FORMATION	41-44	
	Les 192 nouveaux CFC et AFP romands		
	UNION PATRONALE SUISSE	47	
	Les entreprises misent sur la formation professionnelle, même au temps du COVID-19		
	SITUATION DU MARCHÉ	48-49	
	Indice suisse de la construction		

RiBox®

Polyvalents, stables et sûrs.
Des espaces modulaires avec des composants standard.

Que ce soit dans des bâtiments industriels, des lofts, des halles de sport ou des salles de spectacle ou d'exposition – les nouvelles constructions modulaires autoportantes RiBox® permettent de réaliser avec créativité les aménagements intérieurs les plus divers. Non seulement les espaces modulaires peuvent être placés librement, mais ils sont aussi extensibles ou démontables en tout temps. Cela garantit un maximum de flexibilité et de rentabilité, mais aussi d'esthétique et de sécurité pour les utilisatrices et les utilisateurs.





Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture
c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15, CP 1552
1701 Fribourg
Tél. secrétariat: 026 350 33 00
l.derivaz@unionpatronale.ch
www.afmpp.ch



GYPSERIE PEINTURE GENÈVE
Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98, CP 5278
1211 Genève 11
Tél. secrétariat: 058 715 32 11
gpg@fer-ge.ch
www.gpg.ch



Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture
Rouges-Terres 61
2068 Hauterive
Tél. secrétariat: 079 850 36 02
info@anepp.ch
www.anepp.ch



Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. secrétariat: 027 327 51 31
amalia.massy@bureaundesmetiers.ch
www.avmpp.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2, CP
1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat: 021 632 12 10
secretariatspatronaux@fve.ch
www.gvepp.ch

ÉDITORIAL



MARCEL DELASOIE
Directeur FREPP

Si j'étais un travailleur du second œuvre romand...

• • • j'aurais été choqué de l'attitude des syndicats depuis le début de la pandémie COVID-19, choqué d'entendre ces appels à stopper les travaux, à formuler des exigences insensées pour leur poursuite éventuelle, choqué du peu de considération que les permanents syndicaux accordent aux patrons d'entreprises qui se démènent comme de beaux diables pour nous fournir du travail en suffisance, pour assurer notre salaire à la fin du mois, pour éviter de fermer l'entreprise, provisoirement ou définitivement.

Car durant cette pandémie j'ai pris conscience de la fragilité de notre économie, qui sans la farouche volonté du monde patronal de tenir debout l'édifice, d'éviter que chaque pan ne se lézarde et ne vacille, sans cette conviction qu'il était temps de retrousser les manches, les risques d'un chaos programmé étaient grands.

C'est pourquoi j'aurais préféré que les organisations censées défendre nos intérêts collaborent au plus près avec les associations patronales pour trouver les solutions les plus adéquates et praticables pour poursuivre notre activité. Il en allait de notre avenir, de l'ave-

nir de nos emplois, de nos familles.

Mais hélas, c'est le contraire qui se produisit, et les syndicats, redoublèrent d'énergie pour mettre des bâtons dans les roues de tous ceux qui souhaitaient travailler, quand bien même se fût dans le respect des directives d'hygiène, de distanciation et de sécurité édictées par l'OFSP. Au service de qui? De tous les in-

conscients qui se réjouissaient de pouvoir jouir d'oisiveté à la maison, comme des gamins qui vont rater l'école en raison d'intempéries.

Mais la réalité économique les rattrapera bien vite, et ils se sont rendu compte rapidement, comme le dit la devise des boulangers: « Nullus panis sine labore » – pas de pain sans travail –, qu'il fallait bien vite remettre la main à la pâte pour assurer sa survie, mais également celle de notre place économique.

Cet éditto est donc l'occasion de rendre hommage, non seulement à tous les entrepreneurs qui se sont battus pour la poursuite du travail et la pérennité de leur entreprise et des emplois, mais aussi à tous les travailleurs qui, dans un même élan, ont poursuivi leur travail, avec encore plus d'entrain, d'énergie et de conscience professionnelle, sachant justement que la situation était difficile.

Il est aujourd'hui encore impossible d'affirmer qu'on est tiré d'affaire, mais il semblerait que le plus dur soit passé et que nos efforts n'ont pas été vains. Alors bravo à tous ceux qui y ont contribué.

Il fallait bien vite remettre la main à la pâte pour assurer sa survie, mais également celle de notre place économique.



Assemblée des



André Buache, président de la FREPP, lors de la présentation de son rapport

Organisée de main de maître par l'association valaisanne et Pascal Guidetti, le régional de l'étape, l'assemblée des délégués de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture a pu se dérouler le vendredi 28 août 2020 sur le bateau de la CGN le «Lausanne» malgré la situation sanitaire. Plus de 120 convives se sont présentés sur le quai du Bouveret afin d'embarquer pour une croisière sur le Léman.

Les membres et délégués ont pu suivre la première partie de l'assemblée à quai en attendant les invités pour la seconde partie. Puis le bateau a navigué le long des côtes valaisannes et vaudoises où chacun a pu apprécier le paysage le temps de l'apéritif sur le pont supérieur. Un succulent repas a été servi avant de rejoindre le Bouveret sur les coups des 16 heures.

La journée fut belle, les gens satisfaits de l'accueil que la FREPP

leur avait réservé et le rendez-vous est déjà donné pour 2021 dans le canton de Genève. Nous avons profité de poser quelques questions à André Buache, président de la FREPP, ainsi qu'à son directeur Marcel Delasoie.

Comment avez-vous vécu cette crise printanière ?

André Buache - Au début, le bon citoyen et entrepreneur que je suis suivait d'un œil attentif la progression de cette pandémie et ne pensait pas vraiment qu'elle puisse nous toucher si violemment de plein fouet. Et pourtant, du jour au lendemain, s'est posée la question de la poursuite des chantiers, de la manière dont on pouvait travailler dans le respect des directives de l'OFSP.

Marcel Delasoie - Jamais, au nom de la FREPP, je n'avais participé à une décision si lourde de conséquences. Fallait-il ou non stopper les chantiers? Les pour-

suivre n'était-ce pas envoyer nos travailleurs au casse-pipe? Arrêter toute activité – c'était par contre certain – aurait eu des conséquences économiques très lourdes qui auraient mis notre pays dans une situation dramatique mettant en péril les entreprises et les emplois et faisant plonger la qualité de vie de ses habitants pour plusieurs années. C'était la difficile décision face à laquelle se sont retrouvées nos autorités en qui nous nous devions d'avoir toute confiance. Il n'est pas prévu de stopper les travaux dans le domaine de la construction, alors nous avons encouragé la poursuite de l'activité aussi efficacement que possible, mais en prenant toutes les précautions nécessaires.

La communication est devenue essentielle...

A.B. - Les avis divergeaient fortement. Entre ceux préconisant un arrêt net et complet des



délégués FREPP

chantiers, et ceux favorables à une poursuite des chantiers sans autre forme de procès, il a fallu, comme le Conseil fédéral, faire la part des choses.

Si les directives fédérales n'empêchaient pas un chantier de se dérouler, les multiples contraintes imposées compliquaient passablement la tâche. Mais très vite, une ligne claire s'est dégagée: il était indispensable de poursuivre les activités dans le strict respect des normes d'hygiène et de distanciation sociale, car un arrêt total de l'économie aurait eu des conséquences autrement plus importantes sur la santé économique de notre pays.

Le bureau de la FREPP a déployé une énergie certaine pour que cette pandémie ait le moins de conséquences négatives possible pour les entreprises et que chacun soit informé en temps et en heure sur l'évolution de la situation et des directives de l'OFSP.

Au final, nous avons notamment contribué au fait qu'il n'y ait pas de fermeture généralisée des chantiers, que les mesures de l'OFSP soient appliquées aussi bien que possible, que la procédure pour les indemnités RHT soit la plus accessible et rapide possible, et que les entrepreneurs et personnes dirigeantes puissent également bénéficier d'un soutien financier de l'Etat. Notre site internet tenu immédiatement à jour lors de l'évolution de la situation et les affichettes adressées aux membres rappelant les bonnes pratiques à observer ont également été appréciés. Nos membres ont également pu bénéficier de la précieuse assistance des associations cantonales et de leur secrétariat.

La FREPP n'a jamais cessé de fonctionner ?

M.D. - Bien sûr, les activités de la FREPP se sont poursuivies,

certes un peu perturbées par la COVID-19, avec des reports, des séances en visioconférence à répétition, et des délais prolongés. Mais globalement, les prestations de la FREPP ont été maintenues, l'accompagnement des membres dans les démarches administratives a même, et c'est normal, été permanent durant les 2-3 premières semaines de déconfinement. Tout ce qu'une association faitière se doit d'entreprendre en faveur de ses membres a été mis en œuvre. Je tiens également à souligner le très gros travail réalisé par les sections cantonales qui toutes ont réagi rapidement, efficacement et de manière circonstanciée en soutien de leurs membres.

Arrêter toute activité – c'était par contre certain – aurait eu des conséquences économiques très lourdes.



►►► **Enfin le pire a été évité ?**

A.B. - Oui, car le secteur de la construction s'est engagé avec succès pour empêcher la fermeture généralisée des chantiers durant la période de confinement et a rapidement mis en place les mesures de protection et d'hygiène indispensables pour les collaborateurs.

Un premier examen des répercussions économiques de la COVID-19 montre que le secteur de la construction est effectivement sous pression.

Ainsi, l'activité des chantiers a pu et peut continuer. Les mandats d'extension ou de rénovation de bâtiments peuvent être exécutés là où cela est possible et les projets de planification sont, pour

la plupart, effectués à domicile. De même, grâce aux mesures de protection appropriées, la production locale et le négoce des produits de construction ont pu reprendre en grande partie.

M.D. - Effectivement, mais je ne peux passer sous silence l'attitude irresponsable des organisations syndicales dans la première phase de cette pandémie. Dans

leur stratégie de propagande récupératrice, ces dernières ont en effet organisé et encouragé des manifestations intempestives au cours desquelles elles accusaient un monde patronal prêt à sacrifier la vie des travailleurs sur l'autel du profit. Proprement scandaleuse et inexcusable, cette attitude leur fait perdre toute considération.

Pour mieux comprendre les dégâts qu'un confinement général aurait pu engendrer, pouvez-vous nous donner quelques chiffres ?

A.B. - La branche génère un chiffre d'affaires annuel de 65 milliards de francs, soit 10 % de notre PIB, et emploie plus de 500 000 salariés. On ose à peine imaginer l'ampleur des dégâts macroéconomiques si la décision de fermeture généralisée des chantiers s'était imposée.

C'est un secteur qui reste malgré tout sous pression ?

A.B. - Un premier examen des répercussions économiques de la COVID-19 montre que le sec-

teur de la construction est effectivement sous pression. Recours au chômage partiel de la part de très nombreuses entreprises de construction, retards dans les projets, interruptions des chaînes logistiques, perspectives assombries pour les entreprises de négoce.

Mais à ce jour, il est cependant satisfaisant de constater que les conséquences de cette crise sanitaire ne sont pas trop désastreuses pour la branche de la plâtrerie-peinture dont l'activité a repris quasi intégralement.

Assez parlé de la pandémie, qu'en est-il de la situation économique ?

A.B. - La situation économique de Suisse romande est depuis plusieurs années dans un bon trend. Le PIB romand est souvent supérieur au PIB suisse et le dynamisme de la place économique romande est réjouissant.

Mais qu'on le veuille ou non, la situation sanitaire reste une réalité et les mesures d'hygiène et de distanciation sociale perturbent quelque peu le déroulement des travaux et certains chantiers en particulier, mais globalement, comparativement à d'autres secteurs économiques, la construction s'en tire pour l'instant pas trop mal.

Quant à l'avenir, il ne reste qu'à espérer que la deuxième vague redoutée soit évitée et que le redémarrage de l'économie mondiale puisse avoir lieu rapidement. Le retour à une certaine normalité ne se réalisera qu'à cette condition.

M.D. - Selon une enquête du Centre de recherches conjoncturelles, le volume de travail du second œuvre a baissé et les réserves de travail ont passé de

L'apéritif s'est déroulé sur le pont supérieur où chacun a pu apprécier la vue.





De gauche à droite les nouveaux maîtres peintres : Anthony Favre, Michaël René Berset, Samuel Liniger, Nuno Filipe Ribeiro Domingues, Steven Mottaz et Sébastien Schopfer

4,7 mois à 4 mois. Ce recul est encore relativement modéré. Mais en raison de la situation incertaine, les perspectives pour l'an prochain sont peu réjouissantes. Cependant, l'évolution de la situation sur le front de la pandémie influencera fortement le trend à venir. S'agissant des prix du marché, ils sont au mieux stables, mais à un niveau difficilement tenable à terme. Inutile de rappeler que sans marges, les entreprises perdent de leurs substances et de leur capacité concurrentielle. Le bénéfice n'est que le carburant pour permettre à la machine d'aller de l'avant. Et pour éviter la panne sèche, il faut à tout instant y penser et faire en sorte que le voyant de la réserve ne soit pas en permanence allumé.

Comment se porte la formation dans votre domaine d'activité ?

A.B. - La baisse des nouveaux contrats d'apprentissage de ces dernières années débouche inévitablement sur une baisse du nombre de CFC délivrés en 2019. Globalement une baisse de 20 %

du nombre de CFC délivrés et du nombre d'apprentis en formation est inquiétante, mais les chiffres des nouveaux contrats laissent apparaître une stabilisation, avant, espérons-le, une recrudescence indispensable assurant nos professions de disposer de personnel qualifié en suffisance.



Les convives ont pu apprécier un excellent repas tout en naviguant le long des côtes du Léman.





Les nouveaux contremaîtres peintres, de gauche à droite, derrière : Taulant Kryeziu, Amandine Giannini, Pajtim Ramadani, Loïc Rey, Denis Quaglia et Flavio Di Marco (co-présidents de la commission AQ), devant : Nicolas Boschetti, Xavier Bifrare, David Dubuis, Axel Perseghini, Rocco De Marzo. N'étaient pas présents : Adrien Ferrini et Joël Rocha.



C'est quelque chose qui vous tient à cœur...

A.B. - Former la relève est l'un des rôles essentiels d'un chef d'entreprise. Assurer la pérennité de la profession en contribuant à la transmission du savoir est une noble tâche dont tout professionnel responsable devrait avoir conscience.

Nous devons, aujourd'hui plus que jamais compte tenu de la situation COVID de ce printemps, regarder de l'avant et trouver des solutions pour que les chefs d'entreprises soient toujours intéressés à former un apprenti. Si les effectifs des apprentis peintres demeurent intéressants, il faut absolument que le nombre d'apprentis plâtriers reprenne sérieusement l'ascenseur. Alors que la profession connaît un essor et une diversité considérables au ni-

veau des travaux à exécuter, il est de plus en plus difficile de trouver de vrais professionnels. Or, si les entreprises concernées ne réagissent pas, ces travaux, pour lesquels on serait contraint de n'employer que du personnel formé sur le tas, risquent d'échapper aux entreprises de plâtrerie-peinture.

Que peut-on faire pour améliorer la situation ?

A.B. - Pour attirer les jeunes dans cette belle profession très diversifiée et passionnante, permettant notamment de se projeter dans les trois dimensions, la FREPP a étudié et proposé aux cantons une révision de la tarification des apprentis, et particulièrement des plâtriers constructeurs à sec. La rémunération des apprentis reste cependant une prérogative cantonale. Par

ailleurs, pour les CFC peintres désirant recevoir une formation complémentaire en plâtrerie, un projet de formation débouchant sur un certificat associatif est à l'étude et sera mis sur pied.

Vous êtes président de Constructionromande, pourriez-vous nous en dire quelques mots ?

A.B. - Le travail de lobbying de cette organisation s'est fortement développé depuis la constitution de notre organisation romande. La proximité des membres avec les élus politiques de chaque canton rend les interventions plus aisées et moins protocolaires. Pour chaque problématique, on trouve des élus aux Chambres fédérales qui sont de notre côté et tout à fait disposés à faire une intervention ou adopter une po-

sition conforme aux souhaits de la branche. Ce travail portera assurément ses fruits.

Et plus concrètement ?

A.B. - Constructionromande a notamment œuvré pour la révision de la loi sur le CO₂ en soutenant le maintien du versement de l'entier des recettes au fonds FORTA, en soutenant les motions demandant la création d'un registre national des faillites et des mesures pour éviter les faillites à répétition. Constructionromande a également œuvré avec succès à faire échouer l'initiative faussement intitulée « Davantage de logements abordables ».

En matière de droit de la concurrence, Constructionromande a continué à se battre pour que certaines dérives actuelles, qui nuisent aux entreprises, et en particulier aux PME, soient corrigées. Nous travaillons ainsi étroitement avec plusieurs Conseillers nationaux et aux Etats et soutenons activement plusieurs interventions déposées aux Chambres fédérales.

Que fait la FREPP en matière de sécurité au travail ?

M.D. - Nous avons mis sur pied la Solution de branche romande pour la sécurité au travail dans les entreprises de plâtrerie-peinture. Son objectif est de sensibiliser les entreprises et les travailleurs à différents cas d'accident qui peuvent survenir dans ces professions plus spécifiquement. Le rappel régulier de porter une attention toute particulière aux accidents les plus fréquents et de signaler des causes d'accident plus rares, mais non moins graves, problématiques et coûteuses, est une des missions de notre Solution de branche. En évitant une paperasserie rébarbative et en étant les plus concrets possible dans nos actions, nous avons convaincu près de 400 entreprises que la Solution de branche romande est un instrument adapté pour répondre aux mesures fédérales sur la santé et la sécurité au travail, et est préférable à une fastidieuse solution individuelle. Concrètement, une personne de l'entreprise doit avoir fait le cours PERCO et suivi un cours Edex dans un intervalle maximum de 5 ans.

teuses, est une des missions de notre Solution de branche. En évitant une paperasserie rébarbative et en étant les plus concrets possible dans nos actions, nous avons convaincu près de 400 entreprises que la Solution de branche romande est un instrument adapté pour répondre aux mesures fédérales sur la santé et la sécurité au travail, et est préférable à une fastidieuse solution individuelle.

Concrètement, une personne de l'entreprise doit avoir fait le cours PERCO et suivi un cours Edex dans un intervalle maximum de 5 ans.

Un mot sur la situation du marché

M.D. - Si analyser la situation passée permet d'avoir une vision intéressante, faire de quelques prévisions sur le développement de l'économie de notre pays, et en particulier de son marché de la construction, est tellement dépendant de l'évolution future de la pandémie de la COVID-19 que cela en devient inutile.

Seuls quelques constats permettent une analyse à court terme de la situation. Celle-ci est très diverse en fonction de la branche concernée. En général, les indicateurs tels que nombre de faillites ou taux de chômage se sont ressaisis en juin et les derniers chiffres sont encourageants. Cependant, il serait faux de croire que la situation va se normaliser aussi rapidement. L'effet des crédits COVID-19 portera bien jusqu'à l'automne et même la fin de l'année. Mais qu'advient-il des entreprises dans des secteurs qui mettront plusieurs années à retrouver

leurs volumes d'affaire d'avant la pandémie? Une certitude, ces nouvelles données vont contraindre un certain nombre de secteurs économiques à changer de modèle d'affaires, à se diversifier, à abandonner certains créneaux pour en développer d'autres, et à opérer ces mutations en quelques mois, ce qui aurait pris des années auparavant.

Il y a des chances à saisir et en cela l'économie helvétique, forte et stable, a démontré à maintes reprises par le passé qu'elle pouvait tirer son épingle du jeu en sachant faire preuve de souplesse et de dynamisme.

La plâtrerie-peinture, et le bâtiment en général, est certainement un des secteurs économiques les moins touchés par cette crise. Sachons en profiter et, avec d'autres secteurs dans notre cas, tirer le char de l'économie avec plus de vigueur pour compenser les éléments de l'at-telage en difficulté.

Xavier Saillen



Marcel Delasoie, directeur de la FREPP, lors de la présentation de son rapport

Pour les CFC peintres désirant recevoir une formation complémentaire en plâtrerie, un projet de formation débouchant sur un certificat associatif est à l'étude et sera mis sur pied.

Les diplômés récompensés lors de l'assemblée des délégués de la FREPP

Maîtrise fédérale de peintre

Diplômés

Michaël René Berset, Bulle
Anthony Favre, Jongny
Samuel Liniger, Fenil-sur-Corsier
Steven Mottaz, Puidoux
Nuno Filipe Ribeiro Domingues, Pringy
Sébastien Schopfer, Monthey

Entreprises lors de la formation

OK Peinture SA, La Tour-de-Trême
Monnard SA, Fenil-sur-Corsier
Liniger Plâtrerie Peinture et Décoration Sàrl, Fenil-sur-Corsier
FR Staff SA, Renens
Terraz Sàrl, Château-d'Ex
Guidetti Sàrl, Monthey

Brevet fédéral de contremaître peintre

Diplômés

Xavier Bifrare, Collombey
Nicolas Boschetti, Bussigny
Rocco De Marzo, Fleurier
David Dubuis, Savièse
Adrien Ferrini, Echallens
Amandine Giannini, Morges
Taulant Kryeziu, Lausanne
Axel Perseghini, Morens
Pajtim Ramadani, Prilly
Loïc Rey, Môtiers
Joël Rocha, Neuchâtel

Entreprises lors de la formation

Prébeva SA, Evionnaz
Ecole de la construction, Tolochenaz
De Marzo Peinture Sàrl, Fleurier
Dubuis Gabriel et Paul Sàrl, Savièse
Ferrini SA, Echallens
Calik Peinture SA, Vufflens-la-Ville
FR Staff SA, Renens
Perseghini SA, Estavayer-le-Lac
Pajtim Ramadani Plâtrerie-Peinture, Prilly
–
Rocha Sàrl, Neuchâtel

Diplôme de chef de chantier peintre

Diplômés

Tiago M. Baptista Da Silva, Neuchâtel
Kévin Frésard, Le Noirmont
Mathieu Hermann, Châtelaine

Entreprises lors de la formation

Bianchi Yves SA, Neuchâtel
B. Frésard Sàrl, Le Noirmont
Services industriels de Genève, Le Lignon



SAMICOLOR Glacis à l'huile

Glacis de protection pour bois avec une excellente protection contre les rayons UV et les intempéries.

Pour des revêtements de glacis perméables de longue vie de surfaces en bois naturel local ou exotiques dans l'intérieur et l'extérieur. Surtout pour du bois extérieur qui ne tient pas les dimensions, vieux, fortement dégradé, grisailé et fissuré.

- imprégnation et protection optimal du bois contre la pénétration de l'humidité, la pourriture, la dégradation par les intempéries et le grisaillement
- le bois reste perméable et à régulation d'humidité
- à base d'huile de Saflor/standolie; la dite élasticité lors d'humidité admet aussi une formation de couche sur du bois qui ne tient pas les dimensions
- excellente résistance aux intempéries et durabilité
- bien applicable (légèrement thixotropique et sans coulures)



Les Vaudois en mode assemblée générale

Les participants vaudois aux derniers championnats romands des métiers ont été félicités lors de l'assemblée générale du GVEPP.

Le Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie-peinture (GVEPP) a maintenu ses assises malgré la situation sanitaire. C'est à l'aula de l'Ecole de la construction à Tolochenaz que le comité du GVEPP a accueilli ses membres dans le respect des directives de l'OFSP.

Avant de passer à la partie récréative, nous avons approché Baptiste Monnard, président de l'association vaudoise, pour faire le point sur sa dixième assemblée générale.

D'un point de vue vaudois, comment avez-vous vécu ce début d'année avec cette pandémie ?

Elle correspond à un arrêt net des affaires pour le secteur vaudois de la construction. Plusieurs entrepreneurs du second œuvre décrivent une situation en chute libre en se référant notamment aux indicateurs de perception et de prévision qui descendent brusquement de plusieurs dizaines de points au terme du 1^{er} trimestre 2020. Les mesures sanitaires et de protection sur les chantiers et dans les ateliers tels que les masques, la distance de sécurité, la désinfection régulière des personnes ou les déplacements en véhicule d'entreprise impliquent un rythme de travail ralenti et une baisse induite de la productivité. Certains entrepreneurs craignent d'autre part que les initiateurs de projets comme les

promoteurs, les propriétaires ou les pouvoirs publics, eux aussi victimes de la crise, reportent les travaux prévus.

Pensez-vous que l'on aurait dû faire différemment ?

Je relève avec satisfaction que durant cette période inédite, les services de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) ont particulièrement bien répondu aux nombreuses sollicitations dont ils ont fait l'objet. Que ce soit des interrogations liées aux RHT, aux APG, à l'application des directives de l'OFSP ou tout autre sujet liés au coronavirus, les membres ont été renseignés, soutenus et conseillés de façon adéquate et pertinente. Bien que nous vivions actuellement une recrudescence de cas, je reste mesuré et plutôt optimiste quant aux effets néfastes de cette pandémie sur notre domaine d'activité.





Un point particulier sur l'année écoulée ?

De façon générale, je retiendrais qu'en fin d'année dernière, sous l'impulsion de l'association intercantonale construction-romande dont la FVE est un membre impliqué et actif, les parlementaires suisses ont été invités à une rencontre à Berne avec deux thèmes majeurs qui nous concernent de près: la politique de la concurrence et les faillites frauduleuses.

Et qu'en est-il ressorti ?

L'une des idées est de motiver les parlementaires à modifier le cadre légal notamment en rendant possible le refus d'une réinscription au registre du commerce et conférer aux créanciers ordinaires la possibilité d'initier une action directe en responsabilité contre les dirigeants d'une société qui leur cause un dommage.

Ça bouge donc du côté de nos autorités politiques et c'est très bien ainsi.

Il y a également la Commission paritaire professionnelle vaudoise qui a initié une liste des entreprises réfractaires. C'est-à-dire celles qui ne respectent pas les articles de leur convention collective de travail.

Les statuts de la FVE ont été révisés. Parlez-nous des changements apportés.

Datant de 1904 et révisés partiellement de 2004 à 2013, les statuts actuels avaient besoin d'être remis au goût du jour pour être en phase avec les récentes réformes du droit des sociétés. Parmi les changements majeurs, je note que toutes les entreprises affiliées à la caisse AVS 66.1 peuvent à présent devenir membre coopérateur. L'ancien statut d'affilié a donc disparu, mais les prestations sont restées les mêmes qu'au-paravant pour ces nouveaux membres. Seule différence: ceux-ci pourront désormais participer aux assemblées générales et, ainsi, aux décisions quant à l'évolution de la FVE. Concernant les futures adhésions, les candidats devront répondre à une série d'exigences se fondant essentiellement sur leur honnêteté et leur probité. La décision de les accepter ou de les refuser reviendra au Comité directeur de la fédération. Parallèlement à leur demande d'adhésion, ces candidats pourront ainsi déposer une demande d'adhésion au groupe professionnel. Dans ce cas, c'est le groupe professionnel du mé-

tier qui choisira ou non de les accueillir en fonction de ses propres critères d'admission.

Les entreprises qui étaient déjà membres coopérateurs avant la refonte des statuts continueront pour leur part d'appartenir à leur groupe professionnel et à profiter de ses conditions avantageuses.

Un mot sur la conjoncture ?

Dans le second œuvre, l'année 2019 peut être qualifiée de moyenne même si les affaires ont été perçues positivement.

Les réserves de travail restent très variables, entre 2 et 6 mois pour certaines entreprises. Les prix sont toujours sous pression et anormalement bas.

Ce ressenti favorable est peut-être dû au climat social apaisé puisque toutes les conventions collectives de travail ont été renouvelées en fin d'année et les perspectives de conflits sociaux ne sont pas d'actualité.

Xavier Saillen

Les membres ont été renseignés, soutenus et conseillés de façon adéquate et pertinente.



*Baptiste Monnard
Président du GVEPP*



Un apéritif dînatoire a tout de même été organisé, au plus grand plaisir des membres et invités.

L'AVMPP s'est mise au vote par correspondance

En raison de la situation sanitaire, les associations cantonales ont dû prendre certaines décisions concernant la tenue, ou non, de leur assemblée générale et sous quelle forme si celle-ci devait avoir lieu.

Du côté valaisan, l'AVMPP a fait le choix de l'organiser par courrier. Nous avons demandé à son président, Florian Lovey, comment s'est passée sa première « assemblée générale ».

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 30 avril 2021, dans la région de Martigny.

M. le Président, pour une première, ce n'est pas vraiment ce que vous espérez ?

2020 devait être une année spéciale, car je devais pour la première fois présider l'assemblée générale de notre association.

Il a fallu organiser l'assemblée cantonale en plus de celle de ma section et d'un coup plus rien. Finalement nous avons opté pour la solution par correspondance. Ce qui était à décider a été voté et dépouillé en présence de l'entier du comité. Sinon nous avons préparé un rapport d'activité que nous avons transmis à nos membres.

Qu'en est-il de l'actualité de votre association ?

Concernant la formation, je peux vous dire que les ateliers de pratique pour les AFP peintres sont terminés et opérationnels. Les nouveaux ateliers pour les CFC peintres et plâtriers sont au planning, les travaux ayant débuté cet été.

Nous sommes aussi locataires d'une halle afin d'organiser des

cours de perfectionnement de manière autonome. Cette halle est actuellement mise à disposition des apprentis plâtriers, le temps de terminer les travaux des nouveaux ateliers.

Sinon nous travaillons toujours dans le sens de la promotion des professions et la revalorisation de celle de plâtrier avec des campagnes publicitaires pour sensibiliser notre clientèle privée ou publique. D'ailleurs nous étions présents au Salon des métiers et formations « Your Challenge » à Martigny.

Il y a également des rencontres organisées par le Bureau des métiers avec nos élus au Grand Conseil, pour sensibiliser nos députés et autres suppléants à nos différentes causes.

Vous aimeriez profiter du FREPP Info pour transmettre un message ?

Je souhaiterais remercier mes prédécesseurs pour l'excellent travail accompli à la tête de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres. En effet c'est grâce à eux que l'association est sur de bons rails, et peut voir l'avenir avec une certaine sérénité.

Et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 30 avril 2021, dans la région de Martigny pour notre prochaine assemblée générale.

Xavier Saillen

L'AVMPP était présente au Salon des métiers et formations « Your Challenge » à Martigny



Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture

Nouvelle extension du champ d'application du FP³

Dans son arrêté du 19 août 2020, le Conseil fédéral institue la participation obligatoire au fonds FP³ en faveur de la formation professionnelle. Le seul changement significatif apporté au règlement précédemment en vigueur se rapporte à l'art. 8, alinéa 2. En effet, pour éviter que les montants perçus auprès des entreprises ayant une masse salariale inférieure à 300 000 francs soient inférieurs à la taxe de

base perçue auprès des entreprises sans personnel, la taxe de base de 150 francs a été instaurée pour toutes les entreprises. Les entreprises avec personnel payant en sus une contribution de 0,05 % de la masse salariale AVS (comme actuellement).

Voici la nouvelle teneur de cet article 8

Art. 8

Base de calcul et contribution

- 1 Toute entreprise exécutant, à titre principal ou accessoire, les travaux mentionnés à l'art. 4 est tenue de verser sa contribution au FP³.
- 2 Pour les entreprises avec personnel, la contribution s'élève à 150 francs + 0,05 % de la masse salariale AVS...
- 3 Pour les entreprises sans personnel, la contribution annuelle s'élève à 150 francs.
- 4 La base de calcul des contributions au FP³ est identique pour les entreprises membres ou non membres.

L'entrée en vigueur a été arrêtée au 1^{er} octobre 2020. Cependant, par simplification et afin de ne pas introduire des modifications en cours d'année, le comité central de la FREPP a

décidé de reporter **l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021**. Jusqu'à cette date, c'est le règlement du 20 janvier 2007 qui est applicable.

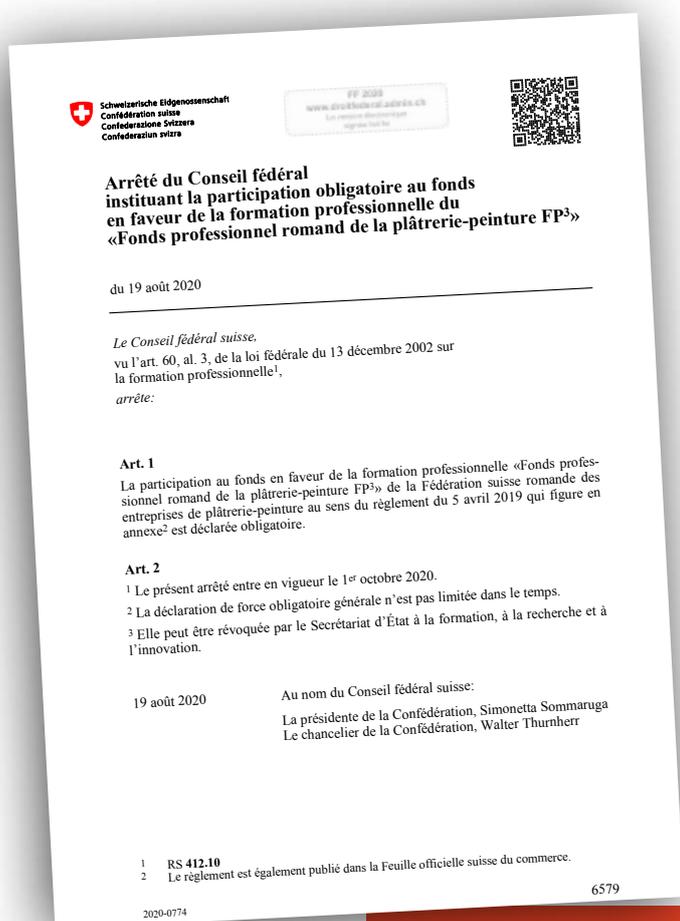
Barème

Dès le 1^{er} janvier de l'an prochain, les contributions au FP³ seront perçues selon le barème suivant :

- **Entreprises avec personnel, Fr. 150.- + 0,05 % de la masse salariale AVS**
- **Entreprises sans personnel, Fr. 150.-**

Cette information est l'occasion de rappeler l'importance que revêt le FP³ pour nos professions et sa contribution aux actions de promotion professionnelle, de mise en place et réglementation de la formation professionnelle de base ainsi que de contributions au financement de l'offre de formation professionnelle supérieure.

Pour le comité romand de la FREPP
André Buache, président
Marcel Delasoie, directeur



Pour toute information complémentaire : www.frepp.ch/formation/fonds-de-formation-professionnelle

PARTENA

pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Magnum-Partenaires



AKZO NOBEL COATINGS AG
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station
www.sikkens-center.ch



KNUCHEL FARBEN SA
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach
www.colorama.ch



BOSSHARD + CO. AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch



RUPF + CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch



CAPAROL FARBEN AG
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch



SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.weber-marmoran.ch



KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch



SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch



KNAUF SA
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL
www.knauf.ch



STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

IRES

Medium-Partenaires



«Alle Werkzeuge für Malprofis»
«L'outillage complet des peintres pros»

ALFONS HOPHAN AG
www.hola.ch



vernis et peintures

DOLD AG
www.dold.ch



GREUTOL SA
www.greutol.ch



Pinselfabrik AG
Pinselfabrik, Pinsel, Bürsten & mehr für die Malerei

PEKA
www.peka.ch



VERNIS CLAESSENS SA
www.claessens.ch

Basic-Partenaires

PERMAPACK AG
www.permapack.ch

FESTOOL SCHWEIZ AG
www.festool.ch

SAX-FARBEN AG
www.sax.ch

TOUPRET SUISSE SA
www.toupretpro.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG
www.storch.ch

LANIT SA
www.lanit.ch



Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement !**

www.groupe-de-sponsors.ch

Créer du beau à partir d'enduits naturels à la chaux

Artiste entrepreneur Julien Wronka est un amoureux de la terre et des couleurs. Il affectionne la chaux naturelle. Une matière qui lui inspire des créations uniques et personnalisées. Il en a fait sa spécialité et sa passion, en créant Terres & Matières, à Vessy (GE).

«La philosophie de Terres & Matières est d'accompagner les projets confiés dans un esprit mêlé de tradition et de modernité.»

Julien Wronka a le sourire dans la voix dès qu'il évoque la chaux naturelle. Formé par son père à la plâtrerie-peinture, il décide un jour de recentrer son activité professionnelle autour de la peinture écologique décorative. Il confie : «J'ai aussi eu la chance d'être formé et de collaborer une dizaine d'années avec Giovanni Lombardo de l'atelier Casanova, à la Jonction.» Célèbre pour son amour

des techniques datant de l'Antiquité, son ancien patron lui donne le goût de la fantaisie à partir d'un savoir-faire qui embellit les intérieurs. En 2016, Julien Wronka se lance en créant sa propre enseigne familiale sous le nom de Terres & Matières, à Vessy (GE).

«La chaux grasse est agréable à travailler. Elle dégage une très bonne odeur et en plus c'est 100 % naturel», raconte cet artisan. Elle devient pourtant rare. En Europe, seules deux entreprises continuent à la fabriquer de manière artisanale, dans le Sud de la France et à Véronne en Italie.

Les qualités de la chaux naturelle

La base appelée grassello est une pâte filtrée et mûrie de 6 à 24 mois. Elle s'enduit pure ou avec adjonction de poudre de marbre de Carrare entre 0,1 et 1,5 mm pour créer des stucs «véniens ou romains». En la diluant pour obtenir un «lait de chaux» on peut également avoir des résultats tout en finesse

comme des murs à la chaux brossés. Pour les sanitaires, on parle de Marmorino et Intonachino pour réaliser des Tadelakts, notamment sur des murs de douches à l'italienne. Ce type d'enduit a l'avantage d'absorber l'humidité, d'être antibactérien et antifongique. Une matière également très élastique et durable. Pour toutes ces raisons, Julien Wronka éprouve une satisfaction renouvelée à travailler la chaux. «Avec une seule matière, on peut produire des milliers d'effets.» A chaque nouveau chantier, c'est une découverte et une manière de réinventer l'utilisation de la chaux en laissant libre cours à sa créativité.

La recherche subtile des couleurs

Ce qui passionne ce professionnel, c'est aussi la recherche des couleurs grâce à l'usage de pigments naturels. Le coloriste précise : «La recherche de teinte représente 20 % de mon travail.» Chaque ouvrage est ainsi une création unique adaptée au mobilier et à l'intérieur du client. Avec l'expérience, Julien Wronka sait manier les pigments pour un rendu spécifique. Il avoue que c'est aussi le seul enduit dont la couleur peut-être corrigée en cours de chantier selon le désir du client. Parmi ses réalisations coups de cœur, le fondateur de Terres & Matières évoque la rénovation complète des murs et des plafonds d'une maison villageoise traditionnelle à Landecy, à Genève. En deux mois de travail en solitaire, les murs en crépi et ciment disparaissent au profit de surfaces lissées à partir d'enduit





minéral à la chaux naturelle. La base diluée avec des pigments terre de Sienna et terre Avana a révélé des couleurs brunes assez claires et a été travaillée pour un rendu satiné proche du marbre. Julien Wronka dévoile encore que pour rester dans l'esprit artisanal les surfaces ont été protégées avec du savon de Marseille. Une belle harmonie de couleurs et de matières, répartie sur trois étages, en parfait accord avec le mobilier d'époque et les sols en pierres rosées naturelles.

Des réalisations sur mesure

Plus personnalisé encore, Terres & Matières a réalisé dans cette même villa individuelle deux parois distinctes. La première : un stucco romano dans un bureau à l'étage avec le choix d'un motif décoratif. Il explique que «La première couche a été enduite avec un rouleau à nid d'abeilles, puis avec la superposition des couches de chaux l'effet final ressemble à une peau d'éléphant.»

La seconde paroi est un stucco venetto travaillé sur un mur arrondi, au rez-de-chaussée de la villa. Une couleur grise a été choisie avec l'incrustation de motifs horizontaux. Un choix qui offre une perspective nouvelle, en renforçant la profondeur du couloir situé dans cet espace.

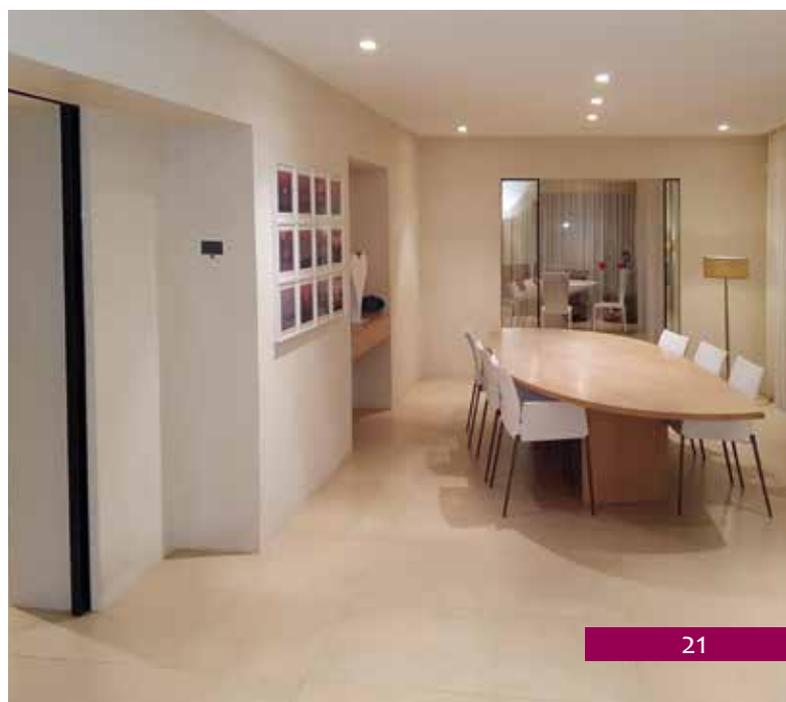
Julien Wronka évoque d'autres réalisations qui offrent des jeux de lumière intéressants. À l'instar de l'utilisation de lait de chaux brossé blanc ou de stucco en marbre blanc pur qui captent une lumière plus ou moins intense en fonction des saisons. Ou encore cet appartement, quai Gustave-Ador à Genève, dans lequel tous les murs ont été refaits sur la base de ces techniques artisanales. Un chantier qui respire l'élégance avec notamment un stuc à la chaux gris imitation béton pour souligner une tête de lit, le tout magnifié par de beaux décors boisés.

Aux côtés de son épouse Sabrina, Julien Wronka poursuit son métier avec passion au service d'une

clientèle romande désireuse de décorer autant des villas que des chalets ou des commerces. Il a à cœur de transmettre un savoir et de pratiquer comme un artisan. Il conclut : «La philosophie de Terres & Matières est d'accompagner les projets confiés dans un esprit mêlé de tradition et de modernité.»

Yannick Barillon

Journaliste RP



Sans compromis écologique.

**PEINTURE
EN
BÂTIMENT**



- Peinture d'habitat de classe premium – Sur la base de liant végétal
- Libre de matières allergènes et CMR Cancérigènes
- Production efficace et logistique
- Minergie Eco CFC 285 Traitement des surfaces intérieures

AAROLAC AAROPLANT ECO 544 – La peinture premium de résine naturelle verte

Pour des travaux efficaces de revêtements sur plafonds et murs, nous marquons à nouveau la mesure du revêtement ultra-mat AAROLAC AAROPLANT ECO 544, qui incarne la nouvelle génération et la plus écologique des couleurs des peintures d'habitat, pour la rénovation et les nouvelles constructions. Sans compromis – quand et mais.

- À > 95 % produit de matières naturelles renouvelable
- À 100 % produit avec l'énergie renouvelable de notre propre panneau solaire
- À 100 % produit en Suisse
- À 100 % avec le concept de transport dual, rail – route, expédition par route minimisée de CO₂
- À 66 % transport par rail

Nous reconnaissons la couleur pour la Suisse – Profitez de notre grande expérience avec nos peintures d'habitat.



Aarolac SA, Fabrique de peintures et couleurs, Suhrenmattengässli 4, CH-5036 Oberentfelden
Téléphone +41 62 737 46 00, Téléfax +41 62 737 46 01, info@aarolac.ch, www.aarolac.ch



Second œuvre

La CCT romande

La Convention collective de travail du second œuvre romand 2019 – 2022, signée fin 2018, demeure donc en vigueur au moins jusqu'au 31 décembre 2022.

Le système d'information Alliance construction (SIAC)

Le second œuvre romand s'est finalement mis d'accord pour adhérer au système d'information SIAC, adopté par l'ensemble des associations suisses du domaine de la construction. C'est une excellente chose que ce système de contrôle avec badge individuel soit unifié pour tous les domaines de la construction et toute la Suisse. Les exigences des associations romandes relatives aux informations que doit contenir le badge (carte professionnelle) sont plus élevées, mais permettront véritablement un contrôle optimal des travailleurs sur les points de contrôle suivants :

- la rémunération minimale y compris les majorations pour heures supplémentaires, travail de nuit, les dimanches et jours fériés ainsi que d'autres majorations selon la CCT applicable;

- le 13^e salaire;
- l'indemnité pour frais;
- la réglementation du temps de travail;
- les vacances.

Les parties à la CCT-SOR considèrent que des éléments supplémentaires doivent être prévus dans le standard minimum. Il s'agit des points suivants :

- l'affiliation au 1^{er} pilier et paiement des charges sociales (carte Pro et Badge genevois);
- l'affiliation au 2^e pilier selon CCT et paiement des charges sociales (hors FR et JU);
- la conclusion d'une assurance perte de gain maladie selon CCT et paiement des primes;
- le respect des dispositions de la CCRA.

L'intégration au système SIAC de l'ensemble de ces points de contrôle demande encore un important travail de la part des commissions paritaires régionales et romandes, mais il est, à terme, indispensable à l'efficacité des contrôles de chantier.

Salaires

Conformément à l'alinéa 6 de l'art 60 qui prévoit que les salaires sont adaptés annuellement sur la base de l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation (valeur au

31 août), les salaires réels de tous les travailleurs ont donc été adaptés de 0,3 % au 1^{er} janvier 2020. Les salaires minima sont quant à eux restés inchangés.

2021

Pour 2021, l'IPC a connu jusqu'à fin juillet une baisse de 0,9 point, cela signifie qu'il n'y aura pas d'indexation des salaires... à la hausse du moins. Les négociations de cet automne seront tout de même difficiles et les organisations patronales devront de toute façon faire face à des revendications de la part des syndicats. Cependant, au vu du climat économique général, et, tout en respectant l'accord signé, la tendance devrait plutôt aller vers un assouplissement des conditions de travail permettant à la branche de franchir le coup de massue COVID et de préparer l'avenir avec plus de sérénité.

Marcel Delasoie
Directeur FREPP

Pour 2021, l'IPC a connu jusqu'à fin juillet une baisse de 0,9 point, cela signifie qu'il n'y aura pas d'indexation des salaires... à la hausse du moins.



Fournitures & produits annexes **KABE**

Simple et rapide – dans les points de vente KABE, vous trouvez tout pour le vrai pro!



BENT BASLER, AARAU

Les systèmes de construction à sec en plâtre ont permis de satisfaire entièrement au standard Minergie-ECO.

Haute école de santé, Fribourg

Un bâtiment Minergie P Eco avec la construction à sec, simplement et rapidement

Le fait qu'un nombre toujours plus grand d'étudiants souhaite suivre la Haute école de santé à Fribourg (FR) rendait inévitable la création de nouveaux locaux consacrés à l'enseignement. La certification Minergie P ECO du projet de construction né de ce besoin imposait aux matériaux de construction des exigences élevées en matière de physique du bâtiment et d'écologie. Ces exigences ont pu être remplies sans problème grâce aux systèmes de construction à sec de Rigips.

Ces exigences ont pu être remplies sans problème grâce aux systèmes de construction à sec de Rigips.





BENI BASLER, AARAU

L'augmentation de 60 % de la population étudiante en cinq ans a rendu incontournable la création de salles de cours supplémentaires.



L'augmentation de 60 % de la population étudiante en cinq ans a rendu incontournable la création de salles de cours supplémentaires. Dans le voisinage d'autres écoles et de parties de l'Université de Fribourg, une nouvelle construction abritant pour la première fois sous le même toit la Haute école de travail social et la Haute école de santé est sortie de terre. Dédiées à

La double paroi, ou triple à certains endroits, est montée sur une ossature double dont la stabilité permet de grandes surfaces sans joints de dilatation.

la formation des étudiants, ces écoles se consacrent également à la recherche, à la formation continue et offrent les services les plus divers. La réunion dans le même bâtiment renforce leur partenariat et favorise la réalisation de projets communs.

Une construction écologique avec des plaques de plâtre

Le bâtiment est certifié Minerergie-P-ECO, fixant déjà lui-même des exigences élevées en matière d'écologie et de physique pour les matériaux de construction. Les systèmes de construction à sec du pionnier du plâtre

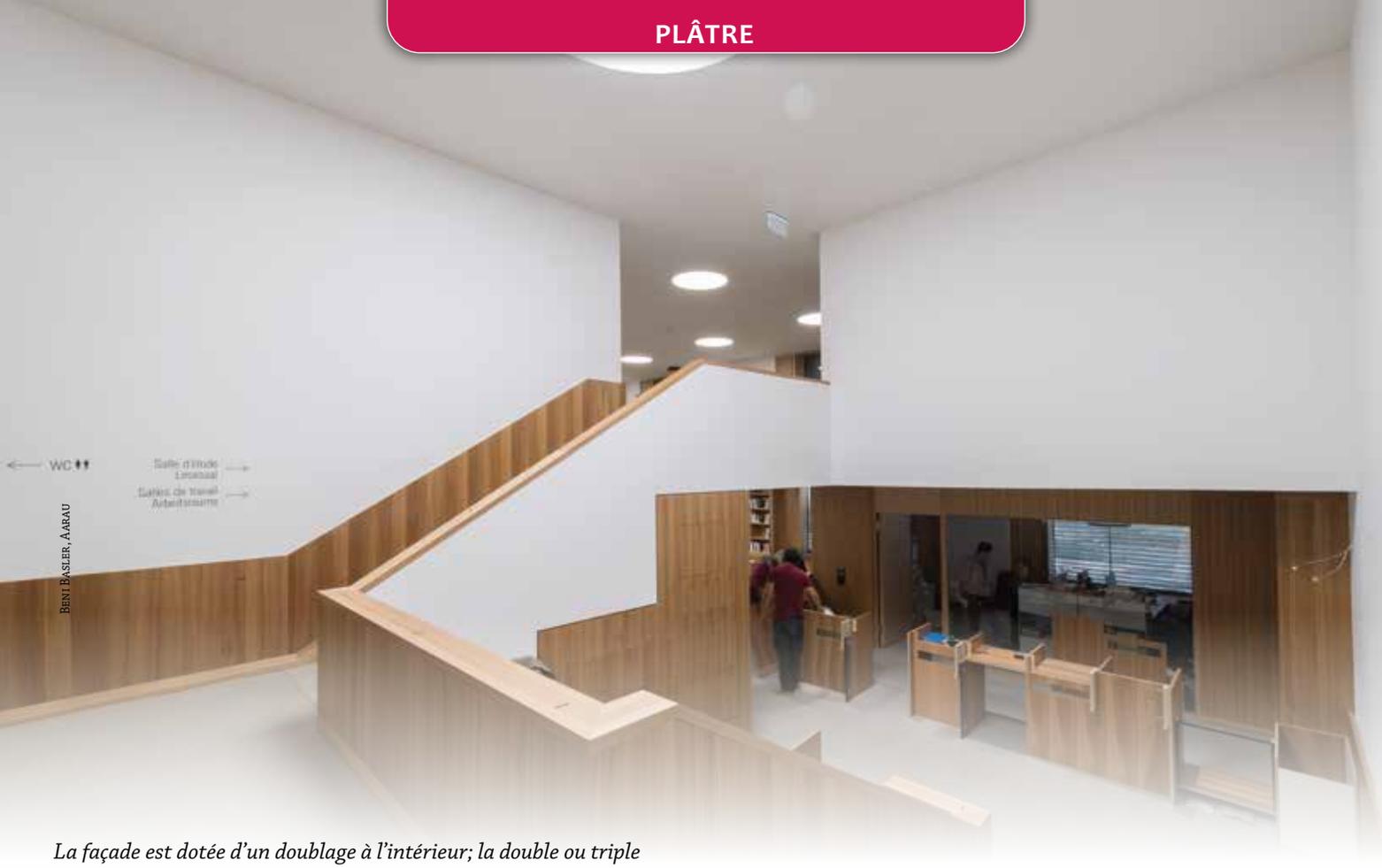
en Suisse ont cependant permis de satisfaire parfaitement à ces exigences. Et ce, sans perdre de vue les composants esthétiques. Les cloisons de séparation se composent de diverses constructions à montants simples ou doubles, isolées et revêtues d'un parement double afin d'atteindre les valeurs anti-feu et l'isolation phonique exigées. La façade est dotée d'un doublage à l'intérieur; la double paroi, ou triple à certains endroits, est montée sur une ossature double dont la stabilité permet de grandes surfaces sans joints de dilatation. L'utilisation de plaques avec une résistance élevée à la pression de type Habito dans la partie inférieure a facilité le vissage direct de revêtements muraux décoratifs dans la grande aula. Dans les auditoriums, une grille de profilés à grande portée sert de zone de montage renforcée de panneaux en carreaux massifs de 40 mm comme surface de réflexion dans la partie supérieure des murs, tandis qu'un lattage en bois absorbe le bruit dans la partie inférieure.

DANS LE DÉTAIL

Objet:	Haute école de santé
Affectation:	Locaux consacrés à l'enseignement, bureaux
Volume du bâtiment:	55 000 m ²
Année de construction:	2018
Investissement total:	env. CHF 60 millions

HAUTE ÉCOLE DE SANTÉ

Maître de l'ouvrage:	Canton de Fribourg
Construction à sec:	Crinimax Clément Peinture SA, Fribourg



La façade est dotée d'un doublage à l'intérieur; la double ou triple paroi à certains endroits est montée sur une ossature double dont la stabilité permet de grandes surfaces sans joints de dilatation.

Une mise en œuvre qui permet de gagner du temps

Le fait que les systèmes de construction en plâtre puissent être mis en œuvre à sec – ce qui permet donc de gagner du temps – est une autre raison qui explique l'utilisation abondante de ces systèmes dans cet édifice impressionnant. Ils ont également permis la réalisation simple et rapide de solutions hybrides avec d'autres matériaux de construction, des doublages de grande surface sans joints de dilatation et des solutions de raccords filigranes aux rebords des fenêtres.

Les cloisons de séparation se composent de diverses constructions à montants simples ou doubles, isolées et revêtues d'un parement double afin d'atteindre les valeurs anti-feu et l'isolation phonique exigées.



Dans les auditories, une grille de profilés à grande portée sert de zone de montage renforcée de carreaux de plâtre de 40 mm comme surface de réflexion dans la partie supérieure des murs, tandis qu'un lattage en bois absorbe le bruit dans la partie inférieure.

Commission Plâtre
Andreas Stettler



Inspiré par la nature.

La classe A

Nos peintures à base de résine silicone améliorée sont maintenant sans algicides classiques, microporeuses, perméables à la vapeur d'eau et montrent une tendance à l'encrassement particulièrement faible. Adaptées aux supports les plus divers.



■ ■ «ExpoSil Siliconharzfarbe et ThermoSil – la classe A sans algicides.»

Protection des façades

(partie 1)

Les façades sont extrêmement sollicitées et les peintures pour façades doivent être particulièrement performantes puisque quelques millimètres d'épaisseur doivent résister au vent et aux intempéries pendant des décennies. La diversité des supports exige également des produits adaptés.

Façades en danger

Les causes

Les façades peuvent subir des dommages d'origine variés. L'un des pires ennemis est l'eau, qu'elle soit sous forme liquide, de gelée ou gazeuse, car la plupart des matériaux sont particulièrement «hydrophiles». Cependant, les rayons UV et surtout la pollution atmosphérique peuvent provoquer des dégâts durables.

Les polluants atmosphériques laissent des traces

En ville, les façades sont encrassées par des dépôts de sable, de poussière et de suie. L'eau combinée à des polluants tels que le dioxyde de soufre est particulièrement agressive, car elle forme des «pluies acides» qui pénètrent profondément dans les pores de la maçonnerie, ce qui la décolore et la décompose. L'encrassement des surfaces se produit plus fréquemment sur les surfaces rugueuses et grossières, car la saleté s'y accroche mieux que sur les surfaces lisses et fines. De plus, il se forme des trainées ou des coulures sales aux endroits que la pluie ne peut pas nettoyer, par exemple sous les corniches, les avant-toits, les rebords de fenêtres et tous les types de surplombs des façades.

L'eau combinée à des polluants tels que le dioxyde de soufre est particulièrement agressive, car elle forme des «pluies acides».

*Façades en danger :
les effets du temps*





Détail de construction entraînant des dégâts

Mousse et micro-fissures = dégradation des supports

Risques atmosphériques

Les algues sont des organismes unicellulaires qui sont disséminés par le vent et se déposent sur les façades. L'humidité, le dioxyde de carbone contenu dans l'air, les températures comprises entre 20 et 25 °C et la lumière favorisent leur croissance. C'est donc précisément sur les façades exposées aux intempéries, qui sèchent mal, que ces algues se multiplient en formant des colonies vertes, rouges ou brunes. Les algues ne représentent souvent qu'un désagrément visuel, elles ne s'attaquent pas au support.

Les sels renforcent les infiltrations

Les sels contenus dans la terre ou les matériaux de construction se dissolvent dans l'eau, en cas de mauvaise isolation contre l'humidité, migrent dans la maçonnerie. Dès que l'humidité s'évapore, les sels s'accumulent principalement dans les enduits. Là, ils se cristallisent, forment des efflorescences ou décomposent les enduits, voire la maçonnerie. Les sels endommagent l'intérieur des matériaux. Il existe différents sels qui ont un impact négatif sur la substance des bâtiments : les sulfates, les nitrates, les chlorures et les carbonates.

Lorsqu'une façade est soumise de manière prolongée à de fortes sollicitations hygrothermiques, des boursoufflures peuvent se former.

Les fissures sont des points faibles

Les fissures capillaires et de retrait forment un fin réseau dans les peintures des façades et parfois dans les enduits. L'eau peut pénétrer dans ces fissures, ce qui peut entraîner des dommages liés à l'humidité et au gel dans les supports.

L'écaillage est un signe de mauvaise adhérence

Les systèmes de peinture présentant une forte tension interne sont souvent un risque, en particulier lorsqu'ils sont appliqués sur des supports instables, par exemple fortement absorbants parce qu'ils n'ont pas été traités avec une couche de fond. La tension interne de la peinture provoque des fissures dans lesquelles l'eau s'infiltré et humidifie le revêtement par l'intérieur. Résultat : la peinture s'écaille. Sur les tonalités foncées, cette tension interne peut encore être accrue par la forte teneur en pigments.

Formation de boursoufflures sur la façade

Lorsqu'une façade est soumise de manière prolongée à de fortes sollicitations hygrothermiques, des boursoufflures peuvent se former. La cause en est l'alternance saisonnière de réchauffement et de refroidissement. Une peinture de façade filmogène peut se boursoufler, adhère moins bien et se détache aux points faibles.

Choix du revêtement optimal

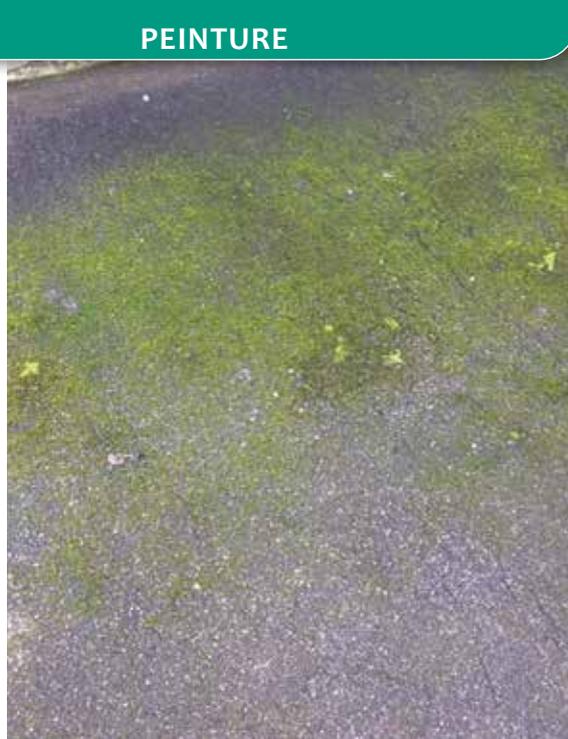
Pour choisir le type de revêtement adapté, les critères suivants sont décisifs :

- Type et style du bâtiment
- Site de l'objet
- Type et nature du support
- Météo et environnement
- Couleurs et tonalités souhaitées
- Directives, par exemple relatives aux monuments historiques

Le revêtement de façade adéquat

Les façades se composent de matériaux très divers, qui réagissent spécifiquement aux influences intérieures et extérieures.

Pour bien protéger une façade, il faut connaître ou déterminer de quel matériau elle est constituée. La structure de surface poreuse et hydrophile des matériaux minéraux nécessite des mesures de protection par des revêtements de surface.



Algues et mousses au sol et sur la façades

Vérification du support

Le support doit impérativement être soigneusement vérifié et préparé. En effet, la qualité d'un revêtement ne peut être supérieure à celle du support sous-jacent.

Protection contre l'humidité

La principale mission d'un revêtement est d'assurer la protection contre l'humidité. Malgré une absorption réduite de

l'humidité, le revêtement doit présenter une perméabilité à la vapeur d'eau adaptée au support, afin de garantir un séchage rapide des façades humides. Les revêtements de façades sont des matériaux performants pour une protection durable des bâtiments. Ils doivent donc être adaptés aux matériaux à protéger, et appliqués dans les règles de l'art.

La qualité d'un revêtement ne peut être supérieure à celle du support sous-jacent.

Autres facteurs

Outre le choix optimal du matériau de revêtement, la structure de l'objet et les conditions climatiques auxquelles il est exposé sont déterminantes pour la réussite et la durabilité du revêtement de façades.

Les solutions

Forme et fonction

Les façades ont différentes fonctions. La mise en valeur des façades donne aux bâtiments leur originalité et leur identité, les rend immédiatement reconnaissables. L'esthétique et la qualité de l'enveloppe des bâtiments donnent aujourd'hui encore la mesure de la compétence architecturale et artisanale. Pour un revêtement de façade réussi et durable, il faut une planification correcte, une application dans les règles de l'art et des produits d'excellente qualité. Seuls des produits de qualité doivent être employés pour ce type de travaux.

Des exigences variées

La réalisation et la protection des façades sont une tâche importante, qui pose sans cesse de nouveaux défis aux personnes concernées. La conception architecturale moderne exige de nouveaux revêtements de façade aux propriétés exceptionnelles. En outre, les exigences écologiques et économiques sont à prendre en compte. Les économies d'énergie sont nécessaires pour protéger le climat et créent des situations de physique des bâtiments auxquelles les revêtements de façade doivent s'adapter. La réussite économique doit bénéficier aux maîtres d'œuvre, aux planificateurs aussi bien qu'aux exécutants.



Mise en valeur par une protection adaptée





Supports multiples

Supports minéraux

Le support à peindre doit être sec au moment de l'application du revêtement de surface. Lors de la réalisation des enduits, un temps de pose de 4 semaines environ est courant. Toutefois,

Les crépis à la chaux durcissent par voie chimique, c'est-à-dire qu'ils se rigidifient par carbonatation.

cette durée dépend des conditions climatiques, du type de crépi, de l'épaisseur appliquée et du revêtement prévu. Le support doit être

solide à l'état sec et humidifié. Le support doit être absorbant et mouillable, exempt de poussières et de parties détachées, désagrégées ou friables. Les agglomérats et autres accumulations nuisibles de liants ainsi que les efflorescences sont à

éliminer. Le support ne doit pas présenter de restes réduisant l'adhérence.

La surface, en fonction du matériau et du type de traitement, doit être de structure régulière et sans dépôts. Les armatures et les supports d'enduit ne doivent pas dépasser ou de distinguer à la surface. Les zones réparées doivent présenter une bonne adhérence, sans fissures aux joints avec les surfaces avoisinantes, et une solidité suffisante. Les fissures de retrait sont acceptables dans une certaine mesure, si elles ne dépassent pas les largeurs suivantes :

- jusqu'à 0,1 mm pour les structures fines lisses
- jusqu'à 0,2 mm pour les grains structurés de plus de 3 mm

Crépi de chaux blanche

Les crépis à la chaux font partie des crépis minéraux. Ils sont utilisés par les monuments historiques pour l'assainissement des façades de monuments historiques et protégés. Comme le crépi à la chaux fait partie des mortiers, le crépi de fond doit être adapté. Le crépi à la chaux se compose de chaux éteinte et de sable ou de chaux hydratée et de sable avec un faible ajout de ciment blanc. Le principal avantage des crépis à la chaux réside dans leur excellente capacité de diffusion de la vapeur d'eau.

Les crépis à la chaux durcissent par voie chimique, c'est-à-dire qu'ils se rigidifient par carbonatation. Pour que la réaction chimique ait lieu, la chaux a besoin d'humidité. Celle-ci provient de l'eau de gâchage, dont

l'excédent s'évapore. Le pH doit être inférieur à 9 et les crépis à la chaux ne doivent être peints qu'après un temps d'attente d'au moins 4 semaines. L'humidité résiduelle doit être inférieure à 3 %.

Crépi de mortier bâtard

Le crépi de mortier bâtard allie les qualités de la chaux à celles du ciment. Un ajout ciblé de chaux permet de compléter les propriétés liées au ciment, telles que la solidité et la résistance, pour améliorer la maniabilité des crépis. Outre les pièces d'habitation, ces crépis sont particulièrement adaptés aux pièces humides, aux cages d'escalier (grande résistance mécanique) à l'intérieur comme à l'extérieur. La teneur en eau des crépis à la chaux ne doit pas dépasser 2 % et leur pH doit être inférieur à 9.

Béton

Le béton est une roche artificielle à base de ciment, d'adjuvants (agréats, sable et gravier ou gravillons) et d'eau. Il peut également contenir des additifs et des charges pour béton. Le ciment sert de liant pour assurer la cohésion des autres composants. La solidité du béton vient de la cristallisation des parties de clinker du ciment, qui forment de minuscules aiguilles de cristal solidement imbriquées.

La croissance des cristaux dure plusieurs mois, de sorte que la rigidité définitive n'est atteinte que longtemps après avoir coulé le béton. L'humidité résiduelle admissible est à respecter. Les oscillations pendant le

Les couleurs minérales pour les bâtiments protégés



séchage génèrent des fissures, c'est pourquoi le béton ne doit être peint qu'au bout d'environ 6 mois.

Brique

Les briques sont fabriquées en argile durcie par cuisson. Elles sont très résistantes et n'absorbent/ne rejettent que modérément l'eau.



Le béton alliant modernité et esthétique

Brique silico-calcaire

Les briques silico-calcaire sont fabriquées en mélangeant de la chaux vive et du sable dans la proportion de 1: 12 dans une cuve de réaction avec de l'eau. Lorsque la chaux vive se transforme en chaux hydratée, le mélange est transféré dans un agitateur et amené à l'humidité nécessaire pour le pressage avant d'être moulé. Les pierres sont durcies pendant 4 à 8 heures dans des

Les briques silico-calcaire sont assez lourdes et constituent d'excellents isolants phoniques.

cuves pressurisées spéciales. Les briques silico-calcaire sont assez lourdes et constituent d'excellents isolants phoniques. Il existe des briques silico-calcaire en version résistante aux intempéries pour les parements avec diverses structures de surface, et en version intérieure pour les maçonneries enduites. Les maçonneries en

brique silico-calcaire doivent être soigneusement protégées contre les infiltrations d'eau. La couverture du mur et les joints doivent être étanches. Le mur ne doit présenter aucune fissure. Humidité maximale des matériaux: 3 %.

Fibre-ciment

La fibre-ciment est un mélange de fibres de plastique et de cellulose, d'additifs, de ciment et d'autres liants adaptés à l'application, avec de l'eau. On peut utiliser des adjuvants et

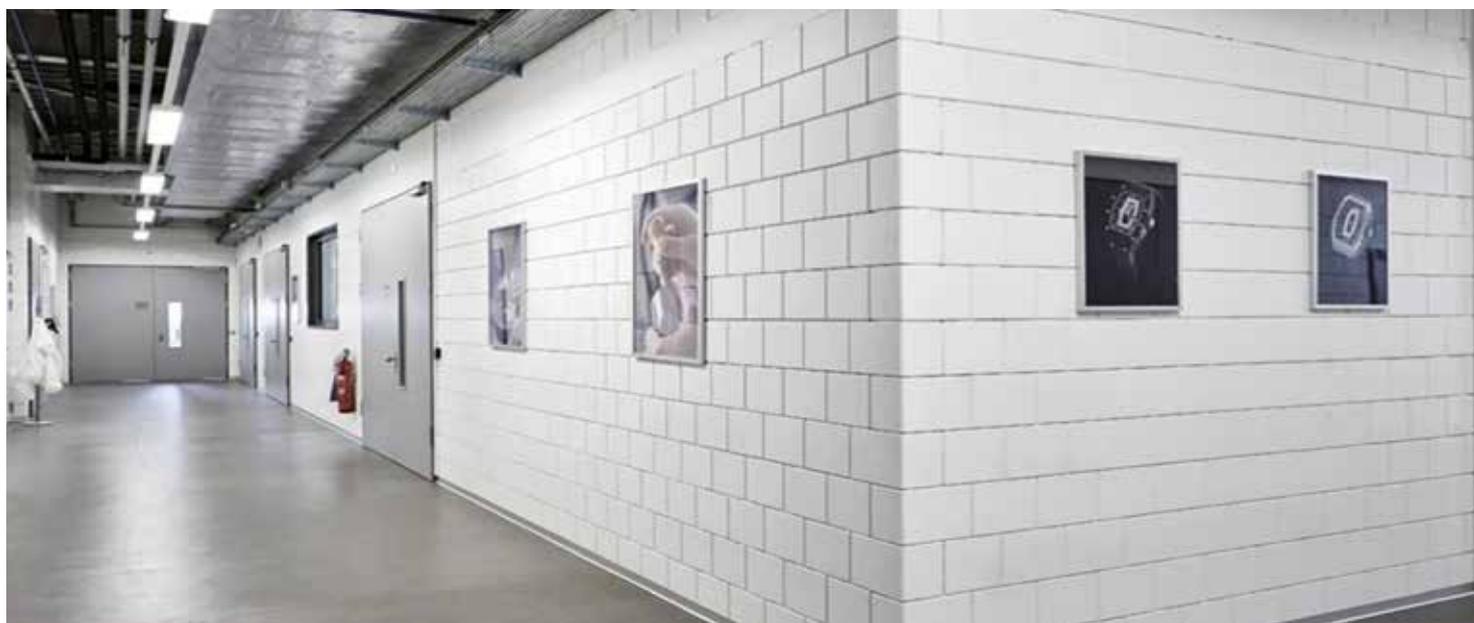
des colorants (revêtements colorés) si les exigences relatives aux propriétés du revêtement sont garanties. Idéalement, les supports en fibre-ciment sont à traiter des deux côtés, pour éviter les efflorescences alcalines liées au passage de vapeur d'eau. Les arêtes et les angles doivent être traités avec soin.

Techno-GR

Pierre-Yves Correvon



Sources: Bosshard AG, photos PYC, Façades Béton Suisse



La brique silico-calcaire peut être peinte.



maîtrise + fédérale

plâtrerie
peinture

G. & N. Wuthrich SA
décoration



Tous travaux de plâtrerie, peinture et isolation intérieurs et extérieurs avec des produits naturels et écologiques.

Venez visiter notre **Chaux Room** au chemin du Coteau 7, 1223 Aclens
Sur rendez-vous au 021 869 83 93 - www.wuthrichsa.ch

d'Silence acoustique SA

bureau d'étude

acoustique du bâtiment et de l'environnement
acoustique des salles – études et expertises

021 601 44 59

www.dsilence.ch

GÉOPOLIS



ROSEY



CIO



Une nouvelle technologie de mise en œuvre du sous-enduit par temps froid et humide

Sec en un temps record

Lorsqu'il fait froid et humide, les produits de façade sèchent plus lentement, et le déroulement du chantier s'en trouve ralenti. Le sous-enduit organique StoArmat Classic HD contient un accélérateur de séchage: la HybridDrying Technology (HD). Une technologie qui garantit un temps de prise et de séchage rapide, de sorte que le matériau est recouvrable en règle générale après deux à quatre jours de séchage.

Les travaux en extérieur qui ont lieu en automne ou au printemps peuvent être rapidement freinés par les conditions météorologiques. Afin de minimiser les temps d'arrêt, Sto a recours depuis de nombreuses années à des matériaux de construction spécialement produits en usine qui peuvent être mis en œuvre en toute sécurité et prennent plus rapidement dès +1 °C, et ce à une humidité de l'air élevée: la QuickSet Technology (QS) pour les matériaux organiques et la FastTrack Technology (FT) pour les produits minéraux. Elles garantissent une application sûre des enduits adhésifs et de marouflage, des crépis et des couches de finition, même par temps froid et humide.

Il existe désormais une solution d'un nouveau genre pour les sous-enduits: la HybridDrying Technology. Cette technologie permet non seulement la formation plus rapide d'un film en surface, mais accélère en plus le temps de séchage du sous-enduit organique StoArmat Classic HD. Celui-ci réunit deux atouts: une capacité de prise rapide optimale grâce à la QS Technology et un séchage à cœur plus rapide grâce à la HD Technology.

L'entreprise de peinture Male-rei Hodler, à Berne, a déjà mis en œuvre StoArmat Classic HD et en tire un bilan concluant. Si Markus Grossenbacher, applicateur, insiste surtout sur les aspects pratiques tels que la simplicité de la mise en œuvre et la réduction du temps perdu grâce à une reprise des travaux plus rapide, le directeur général Martin Hodler apprécie tout particulièrement la flexibilité offerte par cette technologie: «Nous pouvons travailler jusqu'à midi et décider ensuite en fonction des prévisions météorologiques si nous pouvons poursuivre les travaux pendant l'après-midi. C'est un réel avantage concurrentiel, et c'est pourquoi je suis convaincu par ce produit!» Les travaux de façade peuvent être poursuivis sans problème entre +1 à et 15 degrés Celsius et avec une humidité de l'air élevée. Les conditions générales telles que la température, le vent, l'humidité de l'air, le rayonnement solaire et l'épaisseur de couche influent sur le temps de séchage du matériau. Mais cette nouveauté apporte aussi des avantages économiques: si les travaux de façade peuvent être achevés avant le début de l'hiver, le temps

d'utilisation des échafaudages est raccourci.

StoArmat Classic HD est simple à mettre en œuvre: le matériau est livré sous forme de solution à deux composants. Le couvercle du seau de 23 kilogrammes contient un sachet de 250 grammes de StoAdditiv HD, que l'artisan malaxe brièvement et mélange au sous-enduit immédiatement avant sa mise en œuvre. Les deux composants sont ensuite mélangés jusqu'à obtenir une masse homogène. En mélangeant StoAdditiv HD, le processus de séchage du sous-enduit est activé. Avec un délai d'utilisation, après mélange d'1 à 2,5 h, selon la température du matériau – il reste suffisamment de temps pour permettre une mise en œuvre propre du sous-enduit.

Les artisans gagnent du temps et de l'argent

Cette nouvelle technologie permet une planification sûre des chantiers. En combinaison avec d'autres produits pour la saison froide et humide, il est possible de prolonger la saison des façades jusqu'à 70 jours.

StoArmat Classic HD est très résistant aux intempéries tout en étant perméable à la vapeur

d'eau. Ce matériau ininflammable (A2, s1-d0) et résistant aux fissures peut être appliqué sur des panneaux d'isolation en polystyrène et en laine de roche à des températures comprises entre +1 et +15 degrés Celsius, et ce même en présence d'une humidité de l'air élevée. Sa prise rapide lui permet d'être résistant en peu de temps aux pluies et au gel jusqu'à -5 degrés Celsius.

Lorsque l'on veut économiser du temps et les coûts d'une passe complète, il est possible de faire l'impasse sur la couche intermédiaire et de mélanger, à la place, StoAdditiv pH dans l'enduit de finition QS (Stolit QS ou StoSilco QS). La résistance à la pluie sans couche intermédiaire est dès lors assurée après sept heures de séchage seulement.

Contact:

Sto AG
Südstrasse 14
8172 Niederglatt
Tél. 044 851 53 53
sto.ch@sto.com
www.stoag.ch

« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours,
non pas par la force mais par la persévérance ».

H. Jackson Brown

Gessler

160 ans d'imprimerie en 2019

IMPRIMERIE GESSLER SA - MANUFACTURE DES ILES
ROUTE DES ILES 32 - 1950 SION
TEL. 027 327 72 33 - info@gessler.ch - www.gessler.ch

FORMATION NACELLE

CARTE PAL OFFERTE ! *



*Promotion : Carte PAL (valeur CHF 60.-) offerte pour toutes les inscriptions durant les mois de septembre et octobre



Accès & Elévatique SA

Ch. Mont-de-Faur 2 • 1023 Crisler • info@acceselévatic.ch
☎ 021 711 77 77 • 📠 021 711 77 78 • www.acceselévatic.ch

**Cet emplacement
vous intéresse ?**

Contactez-nous au

027 322 52 66

ou par e-mail

xavier.saillen@frepp.ch



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Notre offre

- ➔ Un quart de page vertical (90x132 mm)
- ➔ Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- ➔ Editions de mars, juin, septembre et décembre
- ➔ Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- ➔ Au prix de Fr. 2000.- (hors taxes)



Les taux de prime nets de la Suva demeurent stables

La Suva garde le cap, même en pleine tempête. Les prestations légales auxquelles ont droit les assurés sont intégralement couvertes, malgré la situation financière actuellement tendue. Néanmoins, les circonstances ne permettent pas d'accorder à nouveau une réduction de primes extraordinaire en 2021, ce qui entraînera une légère augmentation des primes facturées.

La Suva clôture l'exercice 2019 sur un résultat d'exploitation positif de 57,5 millions de francs. L'assise financière de la Suva est toujours solide et ses fonds propres sont suffisants pour supporter les charges financières d'ores et déjà prévi-

sibles en raison de la pandémie de coronavirus et de la situation boursière actuelle. Les prestations légales auxquelles ont droit les assurés

sont intégralement couvertes. La Suva a réalisé une performance de 9,3 % sur ses placements durant l'exercice 2019, soit un résultat supérieur à la moyenne. En conséquence, les valeurs immobilisées de la Suva ont passé de 50 à 54 milliards de francs à fin 2019.

Les prestations légales auxquelles ont droit les assurés sont intégralement couvertes, malgré la situation financière actuellement tendue.



La Suva a mis à profit le bon résultat de ses placements en 2019 pour constituer une réserve de 2,2 milliards de francs afin de pouvoir financer un nouvel abaissement du taux technique sans avoir à solliciter les payeurs de primes.

Le nombre des accidents professionnels ayant sensiblement baissé à la suite du confinement lié au coronavirus, il est prévu d'ajuster les primes dans l'assurance contre les accidents professionnels en fonction de la baisse du risque. Pour l'heure, la Suva réfléchit, en collaboration avec l'Association suisse d'assurances ASA et les autres assureurs-accidents, à la meilleure façon de mettre en œuvre l'ajustement envisagé des primes dans l'assurance contre les accidents professionnels.

Provisions légales pour les prestations futures

Au début de l'année 2020, le taux d'intérêt technique a été

abaissé à 1,5 %, conformément à la décision prise par le Département fédéral de l'intérieur. Cet abaissement implique que la Suva doit constituer davantage de provisions pour couvrir les prestations d'assurance futures. Les coûts consécutifs ayant déjà été préfinancés en 2018, il n'a pas entraîné d'augmentation des primes. Toutefois, vu le niveau toujours extrêmement bas des taux d'intérêt, un nouvel abaissement du taux technique paraît très probable. La Suva a mis à profit le bon résultat de ses placements en 2019 pour constituer une réserve de 2,2 milliards de francs afin de pouvoir financer un nouvel abaissement du taux technique sans avoir à solliciter les payeurs de primes.

Évolution des primes en 2021

Entreprise financièrement autonome, la Suva n'est pas tenue de générer un profit. C'est la raison pour laquelle elle restitue les excédents aux assurés. Ainsi, les entreprises assurées ont bénéficié au cours des deux dernières années d'abaissements des primes extraordinaires représentant un montant de plus de 700 millions de francs. Les tensions qui règnent actuellement sur les marchés des capitaux ne permettront malheureusement plus d'autres réductions extraordinaires des primes pour les années à venir. Même si les primes nettes resteront stables en 2021, les primes brutes facturées dans l'assurance contre les accidents professionnels augmenteront par conséquent de 10 % en moyenne, tandis

qu'elles demeureront inchangées, toujours en moyenne, dans l'assurance contre les accidents non professionnels.

Primes nettes stables dans l'assurance contre les accidents professionnels

Dans l'assurance contre les accidents professionnels (AAP), le nombre de nouveaux cas enregistrés et acceptés a augmenté de 5334 en 2018 à 5621 en 2019, au même titre que le risque de cas (nombre de nouveaux cas par 1000 travailleurs à plein temps), qui a passé de 144 à 152 d'une année à l'autre. Le risque d'absence, soit le nombre de journées indemnisées par travailleur à plein temps, est également en hausse et se situe en 2019 au niveau élevé de 6,64.

Malgré l'augmentation du nombre des accidents, les primes des entreprises de peinture et de plâtrerie (classe 44D) demeurent stables dans l'AAP. Dans les parties de sous-classe Entreprise de peinture (44D A0), Restauration d'œuvres d'art (44D AR) et Entreprise de plâtrerie (44D B0), le taux de prime de base demeure inchangé pour l'année à venir. Pour les entreprises classées selon le système de bonus-malus ou la tarification empirique, l'évolution individuelle du nombre des accidents a par ailleurs une influence sur les primes nettes. L'un dans l'autre, il en résulte une augmentation des primes nettes pour 12,6 % des entreprises; rien ne change pour 71,5 % d'entre elles, tandis que 15,9 % voient leur prime baisser.



Collectif	Type d'entreprise	Nombre d'entreprises	Masse salariale 2019 en 1000 fr.	Taux de base				Remarques
				2020		2021		
				Degré	net/brut [%]	Degré	net/brut [%]	
44D		7342	2 444 348					
Ao	Entreprise de peinture	4625	1 356 932	100	2,5050 / 2,7054	100	2,5050 / 2,9810	Degré inchangé
AR	Restauration d'œuvres d'art	50	4703	89	1,4640 / 1,5811	89	1,4640 / 1,7422	Degré inchangé
Bo	Entreprise de plâtrerie	2667	1 082 713	113	4,7200 / 5,0976	113	4,7200 / 5,6168	Degré inchangé

Dans l'AANP, les suppléments de primes destinés aux frais administratifs et à la prévention, fixés respectivement à 12,5 % et à 6,5 %, demeurent inchangés. La déduction de 11 % liée aux produits exceptionnels des placements ne pouvant plus être accordée, les primes brutes augmentent à nouveau bien que les primes nettes demeurent stables.

lution individuelle du nombre des accidents influence également les primes dans l'AANP. Il en résultera une augmentation des primes nettes pour 2021 pour 1,2 % des entreprises; 3,9 % bénéficieront d'un abaissement, et les primes nettes de 94,9 % d'entre elles ne connaîtront pas de changement.

Le nombre des accidents nouvellement enregistrés et acceptés est demeuré stable par rapport à l'année précédente.

Primes nettes et brutes stables dans l'assurance contre les accidents non professionnels

Dans l'assurance contre les accidents non professionnels (AANP), le taux de prime de base est maintenu au degré 98.

Le nombre des accidents nouvellement enregistrés et acceptés est demeuré stable par rapport à l'année précédente et s'établit en 2019 à 4249. Pour les entreprises classées selon le système de bonus-malus ou la tarification empirique, l'évo-

Classe	Taux de base				
	Degré	2020		2021	
		net/brut [%]	Degré	net/brut [%]	
44D	98	2,2720 / 2,60	98	2,2720 / 2,60	

Dans l'AAP, les suppléments de primes destinés aux frais administratifs et à la prévention, fixés respectivement à 13,75 % et à 0,75 %, demeurent inchangés.

NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel



Rigips

SAINT-GOBAIN

FIDRIT®

HGC

REICHENBACH SA



PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - STORES - PAPIERS PEINTS

ISOVER
SAINT-GOBAIN



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

FÉLICITE TOUS LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS AYANT OBTENU LEUR CFC OU AFP

 FRIBOURG

Peintre CFC

Entreprises

Auderset Peinture Sàrl, Fribourg
Bongard Eric SA, Marly
Bongard Eric SA, Marly
Crinimax Clément Peinture SA, Fribourg
Crinimax Clément Peinture SA, Fribourg
Fabio Bernasconi Peinture Sàrl, Givisiez
Gruber Georges AG, Brünisried
Gruber Georges AG, Brünisried
Lommano Michel SA, Grolley
Maler Richard AG, Kerzers
Perseghini SA, Estavayer-Le-Lac
Riedo Michel & Fils SA, Villars-Sur-Glâne
Riedo Michel & Fils SA, Villars-Sur-Glâne
Riedo Michel & Fils SA, Villars-Sur-Glâne
S. Waeber Peinture Sàrl, Givisiez
S. Waeber Peinture Sàrl, Givisiez
Von Arx + Ledermann, Murten
Walter Kaufmann, Kerzers
-
-

Diplômés(-es)

Kutemo Julien, Fribourg
Brandão Pinto Ricardo Filipe, Villars-Sur-Glâne
Eyvazi Alireza, Fribourg
Duarte Carvalho Daniel, Fribourg
Pinheiro Oliveira Miguel Filipe, Fribourg
Aliji Elmedin, Fribourg
Fischer Philip, Rechthalten
Piller Ellen, Brünisried
Dougoud Leonardo Ambot, Belfaux
Wälti Cédric Michel, Kappelen
Dénervaud Kelly Valérie, Vuissens
Ademi Joël, Fribourg
Akgundogdu Mustafa, Villars-Sur-Glâne
Clerc Cyril Marc, Neyruz
de Oliveira Simões Joel, Montévrax
Kurti Mergim, Avenches
Gamba Killian Nicolas, Praz (Vully)
Hasani Shkodran, Ins
Iorlano Nicolas Noah, Porsel
Jobin Cyril, Belfaux

Aide-peintre AFP

Entreprises

Bongard Eric SA, Marly
Fondation Prof-In, Courtepin
Laner S.A., Rossens
Maternini & Fils SA, Romont
Petrini Peinture Sàrl, Epagny

Diplômés(-es)

Zerom Tekie, Fribourg
Pinho Moreira José Pedro, Morat
Bemnet Merhawi, Farvagny
Solomun Tesfaldet, Romont
Oliveira Semedo Francisco de Jésus, Bulle

**CHEF DE CHANTIER
BREVET FÉDÉRAL
DE CONTREMAÎTRE
MAÎTRISE FÉDÉRALE**

Ça vous intéresse?
Alors n'hésitez pas et
contactez-nous
au 027 327 52 66
www.frepp.ch



... et travaillent avec du personnel qualifié.



GENÈVE

Peintre CFC

Entreprises

Barcellini & Cie, Genève
 Belloni SA, Carouge
 Belloni SA, Carouge
 Berchten SA, Genève
 Berchten SA, Genève
 Caragnano & Cie SA, Carouge
 Costantino Sàrl, Les Acacias
 Costantino Sàrl, Les Acacias
 Costantino Sàrl, Les Acacias
 David Renovation Sàrl, Petit-Lancy
 D'Orlando GPI SA, Vézenaz
 Nicola Casimo Peinture SA, Petit-Lancy
 Nobile & Martin SA, Plan-Les-Ouates
 Pelosi SA, Les Acacias
 Pelosi SA, Les Acacias
 Pelosi SA, Les Acacias
 Shaban Limani, Le Lignon

Diplômés(-es)

Caetano Loureiro Filipe, Cologny
 Fusco Aymheric, Carouge
 Silva Correia Dylan, Genève
 Schneider Dylan, Petit-Lancy
 Vidal Diego, Onex
 Rosende Batalha Steven, Onex
 Beqiri Bujar, Carouge
 Salerno Livio, Onex
 Sylejmani Bujar, Onex
 David Garzon Jhan, Genève
 Azongnomie Dieu Merci, Versoix
 Vaucher Bastien, Genève
 Kunz Damien, Genève
 Arminio Alessio, Athenaz (Avusy)
 Maitrejean France Daniel, Thônex
 Rodrigues Cardoso Nuno Rafael, Carouge
 Hyseni Brillant, Thônex



Peintre CFC

Entreprises

Buschini S.A., Neuchâtel
 Buschini S.A., Neuchâtel
 De Marzo & Cie, Fleurier
 De Nuzzo Maurice, Colombier
 Deagostini SA, Colombier
 Deagostini SA, Colombier
 F. Locatelli Sàrl, La Chaux-de-Fonds
 Immocolor SA, La Chaux-de-Fonds
 Immocolor SA, La Chaux-de-Fonds
 Jacot Denis Peinture, Neuchâtel
 Jean-François Pizzera SA, Cortaillod
 Jeanneret Claude SA, Le Locle
 Kreis Peinture, Le Landeron
 Raphaël Dubois, St-Aubin-Sauges
 S. Pinto Sàrl, Buttes
 Yves Bianchi SA, Neuchâtel
 Zurcher Peinture SA, Bevaix

Diplômés(-es)

Alves Soares e Silva Nicola, Chézard-St-Martin
 Serra Dos Reis Dylan, Colombier
 Ahmetaj Brahim, Fleurier
 Bozza Alan, Bevaix
 Branco Gaspar Emanuel, Lamboing
 Kahsay Goitom, Boudry
 Besic Ismet, La Chaux-de-Fonds
 Cravero Luca, Le Locle
 Hosseini Morteza, La Chaux-de-Fonds
 Crelier Maxime, St-Blaise
 Becirovic Faruk, Peseux
 Matti Valentina, La Chaux-de-Fonds
 Roussey David, Neuchâtel
 Oukbay Daniel, St-Aubin-Sauges
 Kastrati Fidan, Fleurier
 Filipe Francisco Helder Antonio, Neuchâtel
 Zürcher Jean, Bevaix

Aide-peintre AFP

Entreprises

Beau Color Sàrl, Genève
 Orif, Vernier
 Orif, Vernier
 Orif, Vernier
 Orif, Vernier

Diplômés(-es)

Vieira Da Silva Yurg, Genève
 Dos Santos Oliveira Luis Carlos, Genève
 Grangier Camille, Genève
 Vieira Goncalves Daniel, Thônex
 Zumeri Arton, Petit-Lancy

Aide-peintre AFP

Entreprises

Gaisch Sàrl, Corcelles
 Rizzolo Bruno & Gilles SA, Hauterive

Diplômés(-es)

Porcu Alessio, Corcelles
 Alves Magalhaes Ruben, Neuchâtel

Plâtrier constructeur à sec CFC

Entreprises

Entreprise Belloni SA, Carouge

Diplômés(-es)

Darie Sergiu, Genève

Plâtrier constructeur à sec CFC

Entreprises

Tico Plâtrerie SA, Peseux
 Buschini SA, Neuchâtel
 Buschini SA, Neuchâtel
 Buschini SA, Neuchâtel

Diplômés(-es)

Correia Da Silva Bryan, Neuchâtel
 Nicolet-dit-Félix Nolan, Neuchâtel
 Pierrehumbert Maxime, Neuchâtel
 Stoppa Mirco, Neuchâtel

CHEF DE CHANTIER
 BREVET FÉDÉRAL
 DE CONTREMAÎTRE
 MAÎTRISE FÉDÉRALE

Ça vous intéresse?
 Alors n'hésitez pas et
 contactez-nous
 au 027 327 52 66
 www.frepp.ch

NOUS FORMONS DES PROS. ENTREPRISE FORMATRICE

FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT



Peintre CFC

Entreprises

2P Rénovations Sàrl, Aigle
 A. Bicchetti SA, St-Sulpice
 A. Zoppi Sàrl, Chexbres
 AB Peinture & rénovation SA, Lausanne
 Alba peinture Sàrl, Lausanne
 Alic Peinture & Rénovation Sàrl, Lausanne
 Armando Lombardo + Fils SA, Montreux
 Artho Jean-Marc, Jouxten-Mézery
 Balet Gypserie-Peinture Sàrl, Lavey-Village
 Baumli Daniel SA, Préverenges
 BB Peinture Buffat-Batista, Yverdon-les-Bains
 B.J. Beati Joseph Sàrl, Grandson
 B.J. Beati Joseph Sàrl, Grandson
 Bravata SA, Romanel-sur-Lausanne
 C. Von Moos, Bex
 Calik Peinture SA, Vuflens-la-Ville
 Calik Peinture SA, Vuflens-la-Ville
 Capriati S.A., Rolle
 CFPS Le Repuis, Grandson
 CFPS Le Repuis, Grandson
 Charles Auer SA, Granges-près-Marnand
 Clot SA, Chavannes-près-Renens
 Clot SA, Chavannes-près-Renens
 Clot SA, Chavannes-près-Renens
 COFOP, Lausanne
 Cojal Sàrl, Crissier
 Commune de Pully, Pully
 Eco Rénovation, Lausanne
 Emaresi Sàrl, Morges
 F. Saggio & Fils Sàrl, Lausanne
 Gaetano Santangelo, Clarens
 GeriSanni SA, Aubonne
 Glaus Sàrl, Payerne
 Gregorutti SA, Yverdon-les-Bains
 Gregorutti SA, Yverdon-les-Bains
 Hug Peinture Sàrl, Yvonand
 Jean-Paul Gingins Peinture, Villars-Mendraz
 Luigi Martignano & Fils Sàrl, Crissier
 Massard & Fils SA, Agiez
 Montemari Sàrl, Renens
 MV plâtrerie-peinture, Clarens
 Natale Peinture Sàrl, Lonay
 Nuzo Krasniqi Sàrl, Le Mont-sur-Lausanne
 P. Decò Sàrl, Aigle
 Pesenti Mauro Plâtrerie-peinture, Blonay
 Pistocco Peinture Sàrl, Rolle
 Posse Riviera SA, Vevey
 Rudi SA, Villars-Ste-Croix
 Scuderer Antonino SA, Jouxten-Mézery
 Tagan Peinture, Bex
 Toni Guido Peinture Sàrl, Bex
 V. Saya SA, Poliez-Pittet
 Vouillamoz Stéphane, Les Diablerets

Diplômés(-es)

Ponissi Emanuele, Aigle
 Qeriqi Shaban, Lausanne
 Ferro Benjamin, Corseaux
 Fischer Toni, Pully
 Paloja Andi, Lausanne
 Guerra Cardenas Americo Jesus, Lausanne
 Lima David, Vevey
 Cadir Bengin, Chavannes-près-Renens
 Oreiller Julien, St-Maurice
 Yansane Beckett, Apples
 De Jesus dos Santos Paulo Renato, Yverdon-les-Bains
 Chauveau Neil, Treyconvagnes
 Favre Eva, Concise
 Baudevin Léa, La Sarraz
 Gretschi Kilian, Noville
 Brühlhart Dawson, Vuflens-la-Ville
 Ingebrand Thomas Walter, Chavornay
 De Sousa Teixeira Luis Filipe, Etoy
 Mercurio Luca, Prangins
 Reungere Kevin Andreas, Cheseaux-sur-Lausanne
 Emini Endrit, Lucens
 Ackermann Charlotte, Gollion
 Leblois Thibault, Lausanne
 Monbaron Luc, Sullens
 Escobar Leiva Bastiàn Enrique, Fey
 De Cristofaro Léa, Le Mont-sur-Lausanne
 Naganadar Sinthujan, Pully
 Sequeira Minhos David, Lausanne
 Soares Monteiro Kevin, Morges
 Saggio Leo, Echichens
 Paredes Alves Joao André, Collombey
 John Nead, Aubonne
 Sousa Melo Diogo, Estavayer-le-Lac
 Collioud Grégory, Lausanne
 Muminovic Minel, Grandson
 Hug Douglas, Yvonand
 Gingins Morgan Roland, Villars-Mendraz
 Rodriguez Dilian, Lausanne
 Perreaud Yoann, Romainmôtier
 Carozza Kevin, Chavannes-près-Renens
 Depallens Andy Yannick, Clarens
 Mendes R. Da Silva Antonio C., Chavannes-près-Renens
 Berisha Fatjon, Lausanne
 Fernandes Martins Julien, Choëx
 Aubert Savannah, La Tour-de-Peilz
 Silva Pinto Joao Pedro, Aubonne
 Duric Kerim, Cully
 Rudaj Gzim, Lausanne
 Lopes Furtado Alexis, Renens
 Bajselmani Kastriot, Collombey
 Kennedy Jeremy Patrick, Bex
 Sá Peixoto João Pedro, Prilly
 Durgnat Eloïse, Le Sépey

Aide-peintre AFP

Entreprises

Artho Jean-Marc, Jouxten-Mézery
 CFPS Le Repuis, Grandson
 CFPS Le Repuis, Grandson
 CFPS Le Repuis, Grandson
 COFOP, Lausanne
 COFOP, Lausanne
 Evasion peinture, Yverdon-les-Bains
 Fondation Le Relais, Morges
 Fondation Le Relais, Morges
 GM Peinture, Etagnières
 HB Peinture Sàrl, Villars-Ste-Croix
 Nicolier Sàrl, Ecublens
 Orif, Renens
 Orif, Renens
 Orif, Renens
 Orif, Renens
 Posse Riviera SA, Vevey
 Terraz sàrl, Château-d'Oex
 Thorens SA Les fils de Raoul, Vevey

Diplômés(-es)

Tadeu Rosaria Sonia, Renens
 Baechler Fanny, Orbe
 Broyon Déborah, Vevey
 Vagnières Valentin, Bioley-Magnoux
 Mamadaman Yasin, Lausanne
 Mouhoumad Gaabané, Lausanne
 Tesfamariam Daniel, Yverdon-les-Bains
 Gümman Michael, Lausanne
 Kambo Henri, Yverdon-les-Bains
 Faria Sá Rui Miguel, Renens
 Yusufi Sayed Mahdi, Renens
 Almeida Rosa Fabio Miguel, Crissier
 Bonzon Marion Lucie, Lausanne
 Evesque Patrick, Féchy
 Sauvain Ophélie, Corcelles-le-Jorat
 Viret Stéphanie, Essertines-sur-Rolle
 Robert-Grandpierre Raphaël, Clarens
 Randrianasolo Antonio, Montbovon
 Tahiri Leotrim, Vevey

Plâtrier constructeur à sec CFC

Entreprises

Auer et Fils Sàrl, Avenches
 Auer et Fils Sàrl, Avenches
 Clot SA, Chavannes-près-Renens
 Duca SA, Cheseaux-sur-Lausanne
 G. & N. Wuthrich SA, Aclens
 Monnard SA, Fenil-sur-Corsier
 Oseo Vaud, Vevey
 Roy Frères SNC, Montagny-près-Yverdon
 -

Diplômés(-es)

Osmanovic Elvir, Lucens
 Zambujinho Borges Tiago, Donatyre
 Uzunovic Lazar, Chavannes-près-Renens
 Kaziana Tropheé Kitangwa, Renens
 Marques Fonseca Tiago Alexandre, Chavornay
 Hurter Mickaël, La Tour-de-Peilz
 Mendes Martins Delgado Lucindo, Vevey
 Lippuner Luc, Romainmôtier
 Diallo Chérif Ousmane, Granges-près-Marnand

Aide-plâtrier AFP

Entreprises

Posse Riviera SA, Vevey

Diplômés(-es)

Dzemaili Edo, Aigle

**CHEF DE CHANTIER
 BREVET FÉDÉRAL
 DE CONTREMAÎTRE
 MAÎTRISE FÉDÉRALE**
 Ça vous intéresse?
 Alors n'hésitez pas et
 contactez-nous
 au 027 327 52 66
 www.frepp.ch

Peintre CFC

Entreprises

Alexandre Plâtrerie-Peinture Sàrl, Massongex
 Ançay Emmanuel, Fully
 Balet Sàrl Gypserie-Peinture, Lavey-Village
 Colombara SA, Monthey
 Cosimo Crisafulli Peinture Sàrl, Lens
 Defayes Pierre & Fils, Leytron
 Dubuis Gabriel & Paul Sàrl, Savièse
 Emery Yves, Sierre
 Farbe + Gips ag Jossen, Walden, Walker, Brigue
 Florian Lovey SA, Orsières
 Gillioz Jeannot Sàrl, Morgins
 Guidetti Sàrl, Monthey
 Imboden & Bortoli GmbH, Viège
 Lepeintre.ch Sàrl, Sion
 Mathieu & Bertrand Zuchuat, Savièse
 Mutter Maler Naters, Naters
 Nuance-Couleur & Habitat Sàrl, Sion
 Sarosa SA, Sion

Diplômés(-es)

Torrenté Sébastien, Troistorrens
 Tissières Xavier, Martigny
 Oreiller Julien, Saint-Maurice
 Akopyan Artur, Collombey
 Alves Magalhães Cristiano Manuel, Chermignon
 Crettenand Léo, Isérables
 Bähler Steven, Savièse
 Emery Thibaud Sergueï, Granges
 Perovic Stefan-David, Naters
 Exquis Sarah, Fontaine Dessous
 Farate Vagos Artur José, Morgins
 Abaterusso Virginie, Vouvry
 Rüttimann Dario, Visp
 Gravante Kilian, Sierre
 Duc Kevin, Savièse
 Nanzer Claudine Eliane, St-Nicolas
 Reynard Malika, Savièse
 Roh Elisa, Vétroz

Plâtrier constructeur à sec CFC

Entreprises

Alexandre Plâtrerie-Peinture Sàrl, Massongex
 AlterGroup SA, Le Châble
 Colors Plus Sàrl, Muraz (Collombey)
 Flagyps SA, Fully
 Gypsa Exploitation SA, Martigny
 Musciansi Dominique, Verbier
 Schnyder Gregor & Sohn, Glis

Diplômés(-es)

Seyer Loïck Robin, Monthey
 Fernandes Lário Rui Paulo, Charrat
 Baptista Viegas de Sá André, Monthey
 Reuse Yann Angelo, Saxon
 Chambovey Xavier, Evionnaz
 Bonjour Mathieu, Levron
 Arnold Sandro, La Souste

Aide-plâtrier AFP

Entreprises

Alexandre Plâtrerie-Peinture Sàrl, Massongex
 Blanc & Duc SA, Sion
 Colors Plus Sàrl, Muraz (Collombey)
 IH PRO Plâtrerie Peinture SA, Vétroz
 Osi Plâtrerie Peinture Sàrl, Martigny
 Stef Gypserie, Aproz

Diplômés(-es)

Faqirzada Ebrahim, Martigny
 Tukue Alexander, Sierre
 Gonzalez Cedeño Adiel, Muraz (Collombey)
 Ahmadi Morteza, Conthey
 Malbois Bastien Loïc, Martigny
 Gomez Miguel, Bieudron

Aide-peintre AFP

Entreprises

Autullo gypserie peinture Sàrl, Sierre
 Emery Richard Peinture Sàrl, Lens
 Guidetti Sàrl, Monthey
 Orif Sion, Pont-de-la-Morge
 Orif Sion, Pont-de-la-Morge
 Orif Sion, Pont-de-la-Morge
 Relookes Peinture Sàrl, Vétroz
 Rénovimmob & Feu Protect Sàrl, Sion

Diplômés(-es)

Dimic Uros, Sierre
 Jafari Hamid, Sierre
 Gallizzi Ivano, Vionnaz
 Conde Randy, Aigle
 Contoz Hicham, Martigny
 Hoti Qendrim, Lausanne
 Bah Mamadou, Sion
 Mebrahtu Kaleb, Sion



CHEF DE CHANTIER
 BREVET FÉDÉRAL
 DE CONTREMAÎTRE
 MAÎTRISE FÉDÉRALE

Ça vous intéresse?
 Alors n'hésitez pas et
 contactez-nous
 au 027 327 52 66
 www.frepp.ch

8

règles vitales pour les peintres et les plâtriers :

1. Nous n'improvisons pas, même dans les cages d'escaliers.
2. En règle générale, nous utilisons un échafaudage lorsque nous exécutons des travaux en hauteur.
3. Nous sécurisons les zones dangereuses dès 2 m de hauteur de chute.
4. Nous contrôlons quotidiennement les échafaudages.
5. Nous choisissons des échelles appropriées et les utilisons correctement.
6. Nous sécurisons les ouvertures dans les dalles.
7. Nous ne travaillons jamais à proximité d'une ouverture dans une paroi non sécurisée.
8. Nous portons les équipements de protection individuelle.

Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud:

Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail

FREPP - Tél. 027 322 52 60 - Fax 027 322 24 84 - www.frepp.ch - info@frepp.ch

Genève: F4S SA - GPG 058 715 32 11 - www.gpg.ch - gpg@fer-ge.ch

FERROTEKT

Wir sind ein innovatives Schweizer Unternehmen in den Bereichen Korrosions- und Brandschutzsysteme und führend für den Schutz von Stahlbauten. Wir beraten private und öffentliche Eigentümer und Investoren, Immobilienverwaltungen, Generalplaner, Ingenieure und Architekten und realisieren komplexe Projekte mit unseren Kunden, Spezialisten und Partnern aus allen Bau- und Baunebenbranchen.

Wir sind am Expandieren und vergrössern unser kleines und dynamisches Team.

Darum suchen wir dich!

Verkaufsprofi (m/w) Aussendienst Region Mittelland und Westschweiz

Deine Aufgaben

Du akquirierst Neukunden und Projekte und berätst Fachfirmen, Ingenieure, Architekten und Generalplaner. Du erschliesst neue Marktfelder, betreust bestehende Kunden und bist verantwortlich für die Umsetzung unserer Qualitätssicherungsmassnahmen.

Dein Profil

Du bist ein Verkaufstalent mit Erfahrung und besitzt idealerweise Kenntnisse im Bereich Farben und Lacke. Du sprichst und schreibst flüssig und stilsicher Deutsch und Französisch und wenn möglich auch noch Englisch. Du bist zwischen 30 und 50 Jahre jung und bist ein engagierter Teamplayer. Zu deinen Qualitäten zählst du Selbstständigkeit, Zuverlässigkeit, Einsatzbereitschaft, Loyalität, Neugier und Kreativität.

Deine Chancen

Wir bieten dir spannende Tätigkeiten in unserer dynamischen Kleinunternehmung mit Wachstumsstrategie und kurzen Entscheidungswegen. Du verkaufst modernste Marktführerprodukte und erhältst von uns die nötige technische Unterstützung. Du profitierst von überdurchschnittlichen Verdienstmöglichkeiten, einer attraktiven Spesenregelung und erhältst ein eigenes Firmenfahrzeug. Zudem bieten wir interessante Entwicklungsmöglichkeiten.

Interessiert? Rolf Möhrle freut sich auf deine digitale Bewerbung: r.moehrle@ferrotekt.ch

Arbeitsort: Region Mittelland und Westschweiz (Wohnort im Verkaufsgebiet ist zwingend)

Start: nach Vereinbarung

Ferrotekt Steel Protection AG

Birmensdorferstrasse 24

8902 Urdorf

ferrotekt.ch



Informations

DONNÉES TECHNIQUES

Tirage	5500 exemplaires 3950 adresses d'expédition (contrôle notarial)
Distribution	Professionnels du plâtre et de la peinture, architectes, planificateurs, constructeurs, entreprises générales, administrations cantonales et communales, services cantonaux des constructions et architectes cantonaux.
Diffusion	Trimestrielle
Format	A4, terminé 210 x 297 mm, ouvert 420 x 297 mm
Impression	Quadrichromie Couché demi-mat 115 g/m ²
Façonnage	Agrafage, pliage et emballage plastique transparent

ANNONCES PUBLICITAIRES

Coût par parution	4° de couverture	Fr. 3500.-
	Page annonce	Fr. 2500.-
	½ page annonce	Fr. 1250.-
	¼ page annonce	Fr. 625.-

Rabais de répétition

3 parutions	5%	4-5 parutions	10%	6 parutions	15%
-------------	----	---------------	-----	-------------	-----

Les entreprises misent sur la formation professionnelle, même au temps du COVID-19



MARCO TADDEI
Union patronale suisse

La formation professionnelle est un atout majeur du modèle suisse. Un atout qui doit être préservé en cette période de crise. A l'heure où le taux de chômage des jeunes prend l'ascenseur, tout doit être fait pour maintenir une offre élevée de places d'apprentissage. Dans ce contexte difficile, les entreprises jouent-elles le jeu?

Oui, répond la Task Force «Perspectives d'apprentissage 2020» du Conseil fédéral, réunissant les partenaires de la formation profession-

nelle, qui a pour mission de promouvoir le recrutement d'apprentis et de favoriser l'entrée dans le monde du travail de titulaires d'une formation professionnelle.

La Task Force fédérale relève que le marché des places d'apprentissage est resté stable malgré les turbulences liées au Coronavirus. Pour preuve: à fin juin 2020, plus de 55 000 contrats d'apprentissage étaient signés dans toute la Suisse, soit seulement 3 pour cent de moins qu'à la fin du même mois de l'année précédente.

Ces chiffres sont étonnamment positifs, car la fermeture des écoles professionnelles pendant la phase de confinement a rendu très difficile le suivi des conseillers d'orientation, ce qui s'est traduit par une baisse des candidatures. De plus, les conditions de recrutement ont été rendues plus difficiles par les possibilités limitées de stages et d'entretiens d'embauche.

On observe des différences entre les branches et les cantons. En comparaison régionale, la Suisse romande et le Tessin affichent une baisse plus marquée du nombre d'apprentis occupés, puisque dans ces cantons, la période de confinement a coïncidé avec la phase de recrutement traditionnellement plus tardive.

Il importe donc de renforcer dans cette partie du pays l'offre de formation professionnelle. Une attention particulière doit également être accordée aux apprentis qui terminent leur cursus cet été. A cause du fléchissement économique et les incertitudes qui y sont liées, la transition de l'école à la vie active peut s'avérer un parcours semé d'embûches.

La Task Force «Perspectives Apprentissage 2020» a

pris les devants. Sous son impulsion, les services d'orientation de plusieurs cantons proposent des offres de conseil spécifiquement destinées aux apprentis fraîchement diplômés. Les employeurs saluent ces initiatives et encouragent les entreprises à embaucher les jeunes professionnels récemment diplômés ou à garder leurs propres apprentis comme employés au terme de leur formation. Cela vaut également pour les entreprises ayant recours au chômage partiel qui peuvent garder sans complications leurs apprentis après la fin de leur apprentissage. Est-il nécessaire de rappeler que les jeunes

professionnels formés au contact des réalités du marché du travail contribuent grandement à la réussite d'une entreprise?

La Task Force fédérale relève que le marché des places d'apprentissage est resté stable malgré les turbulences liées au Coronavirus.

PUB

Moins de tracasseries pour les indépendants.

L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre une protection financière unique en son genre aux personnes exerçant une activité lucrative indépendante en cas de maladies professionnelles et d'accidents du travail ou durant les loisirs. Les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire soumis à l'AVS peuvent également en bénéficier. Infos complémentaires: www.suva.ch/chefsentreprise.

suva

Demandez une offre: 0848 820 820

LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DEVRAIT BIENTÔT SE STABILISER

- Etat de l'indice au 3^e trimestre 2020 : 137
- Variation par rapport au trimestre précédent : -1,0 % ↘
- Variation par rapport au même trimestre 2019 : -13 % ↘

Année:	2018		2019				2020			Variation en point d'indice p.r.		
	Trimestre:	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	2 ^e trim. 2020	3 ^e trim. 2019
Indice de la construction		138	138	143	148	150	151	142	138	137	-1,0 % ↘	-13,0 % ↘
Indice du bâtiment		117	117	123	121	128	127	117	113	112	-0,9 % ↘	-16,0 % ↘
Construction de logements		124	124	129	125	133	128	120	118	112	-4,9 % ↘	-21,0 % ↘
Construction industrielle et commerciale		119	123	128	132	136	140	121	110	116	+5,5 % ↗	-20,0 % ↘
Indice du génie civil		169	168	171	188	182	186	178	175	173	-1,0 % ↘	-9,0 % ↘

Au 3^e trimestre 2020, l'indice de la construction perd encore 1 %, et son niveau est inférieur de 8,6 % à celui du même trimestre de 2019. Le secteur de la construction n'échappe pas non plus à la crise de coronavirus. Pour la première fois depuis 2016, son chiffre d'affaires n'atteindra probablement pas le seuil des 20 milliards. Dans un premier temps, le secteur du bâtiment a nettement perdu de son élan.

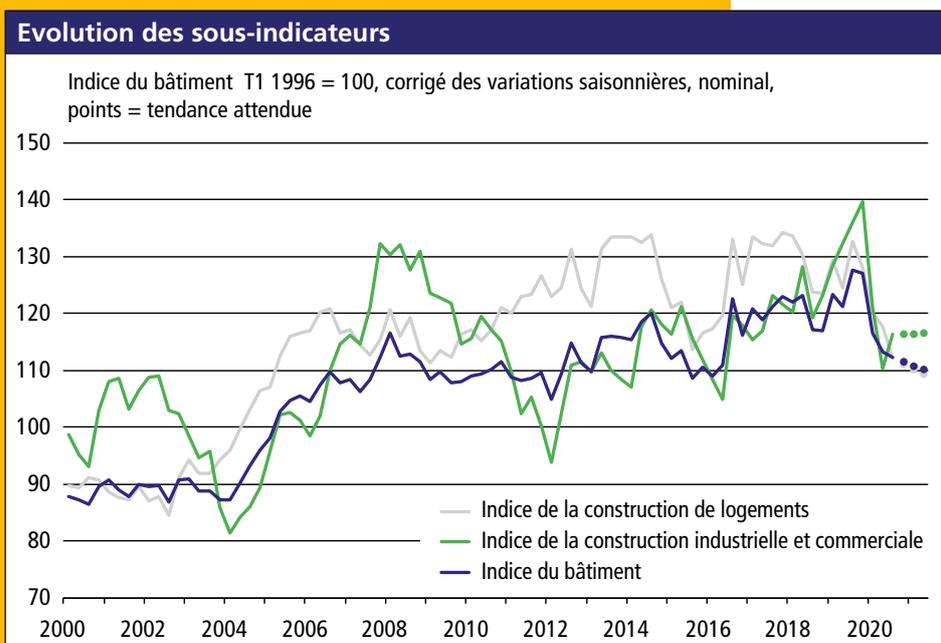
Cela est dû en partie à l'effondrement conjoncturel et à l'incertitude qui l'accompagne, mais aussi aux pertes de productivité sur les chantiers en raison du durcissement des règles en matière d'hygiène et de distanciation sociale. Une correction s'imposait, car, bien avant la crise du coronavirus, une partie du secteur de la construction commerciale et, en particulier, le secteur de la construction de logements

locatifs avaient déjà atteint des niveaux qui ne pouvaient plus être considérés comme durables au vu de la demande des utilisateurs sur les marchés immobiliers. En fin de compte, la pandémie de COVID-19 n'a été que le déclencheur. Une stabilisation est cependant possible dans les prochains trimestres, à condition que la reprise économique se poursuive et qu'il n'y ait pas de nouveau confinement.

Cette stabilisation devrait provenir du génie civil, dont le carnet de commandes est toujours très important. À présent, l'activité de planification dans le bâtiment semble elle aussi se redresser après les revers essuyés en mars et en avril. Dans l'ensemble, la baisse des demandes de permis de construire ces 12 derniers mois n'est pas trop importante puisqu'elle se limite à 4 %.

LE RALENTISSEMENT EST MOINS PRONONCÉ

Au 3^e trimestre 2020, l'indice du bâtiment n'est plus qu'en légère perte de vitesse par rapport au trimestre précédent (-0,9 %). Le secteur de la construction commerciale, qui a accusé une forte correction par rapport à son niveau très élevé des derniers trimestres, devrait se stabiliser pour le moment (+5,5 %). Bien que les nouvelles commandes aient suivi une tendance baissière sur cette période, le carnet est toujours 40 % au-dessus de la moyenne des dix dernières années. À moyen et à long terme, des tendances actuelles telles que le repli du commerce stationnaire et le télétravail resteront une menace pour la construction commerciale. Le niveau bas des taux d'intérêt et la demande toujours dynamique du secteur public apportent néanmoins un certain soutien.



Le recul de la construction de logements devrait également se poursuivre au cours du 3^e trimestre (-4,9 %). Avant même la crise du coronavirus, les investisseurs avaient

commencé à ralentir la cadence, préoccupés par l'augmentation croissante des taux de vacance, notamment en dehors des agglomérations.

Sources:



LES CHANGEMENTS STRUCTURELS PÈSENT SUR LA CONSTRUCTION COMMERCIALE

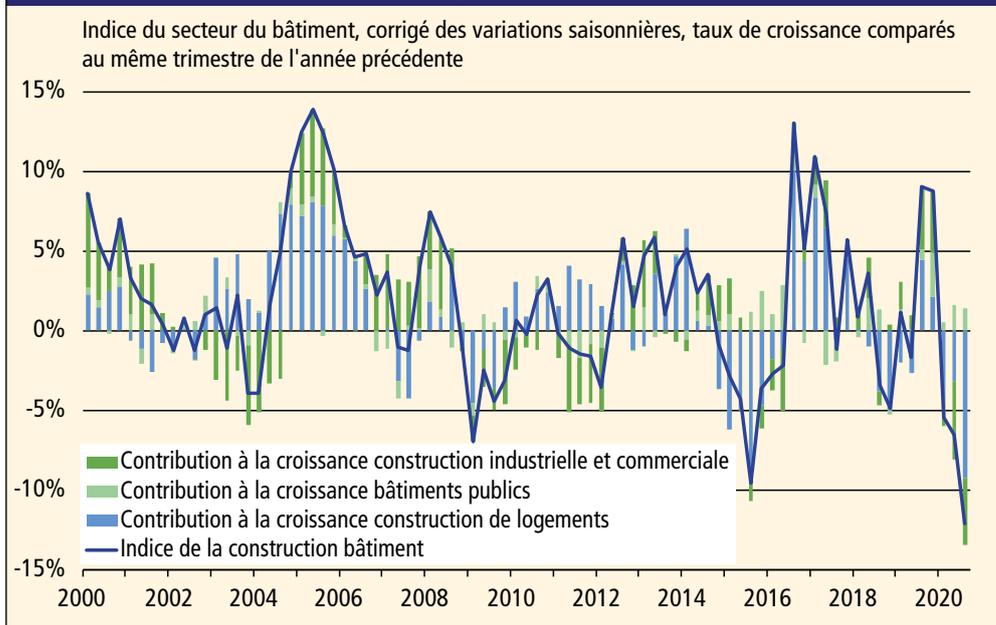
Par rapport à 2019, le bâtiment pourrait accuser un repli de 12,1% au 3^e trimestre 2020. Les chiffres

d'affaires dans la construction de logements (-15,6%) et la construction commerciale (-14,5%) devraient être

nettement inférieurs à ceux du même trimestre de 2019. Dans la construction commerciale, l'accélération des

changements structurels affectant le commerce de détail à la suite de la crise du coronavirus et la tendance au télétravail devraient continuer de peser sur la demande, même après la crise sanitaire. Dans notre scénario principal, nous prévoyons à long terme un recul d'environ 15% de la demande de surfaces de bureaux en raison du télétravail. En examinant les actions et les fonds immobiliers négociés en bourse, on observe que les investisseurs se détournent de plus en plus de l'immobilier commercial au profit de l'immobilier résidentiel. S'agissant de ce dernier néanmoins, les promoteurs sont également hésitants en ce moment, car l'effondrement conjoncturel et le recul de l'immigration pèsent sur la demande de logements. Mais contrairement à l'immobilier commercial, le problème est ici essentiellement lié à la conjoncture, et les perspectives à long terme restent intactes.

L'indice de la construction en comparaison annuelle

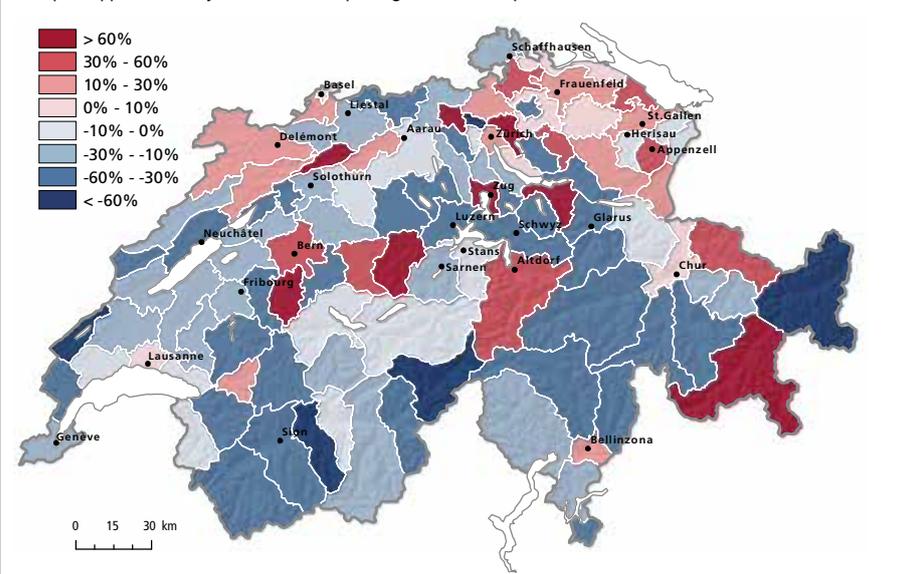


AXES PRIORITAIRES DU SECTEUR DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Le volume d'investissement découlant des demandes de permis de construire fait office d'indicateur de la demande régionale de prestations de construction. Dans les régions économiques colorées en rouge, la planification des nouvelles constructions s'établit à un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années; dans les régions en bleu, cette planification se situe à un niveau inférieur à la moyenne. Au cours des six derniers mois, l'activité de planification de projets en Suisse a représenté 17,4 milliards de francs. Cela signifie que le volume des demandes de permis de construire a récemment quelque peu augmenté dans le bâtiment, mais qu'il est encore inférieur de 5,3% à celui de la même période de 2019 ou de 5,5% à celui de la moyenne sur dix ans. L'activité de planification de projets reste inférieure à la moyenne dans une grande majorité des régions économiques, c'est-à-dire dans 75 sur 110, notamment en Suisse occidentale

Pôles régionaux de la demande dans le bâtiment

Demandes de constructions nouvelles, écart du volume des demandes de permis de construire de ces 6 derniers mois par rapport à la moyenne sur 10 ans par régions économiques



et au Tessin. Du fait de la pandémie, certains cantons n'ont pas publié les demandes de permis de construire ou ne les ont publiées que partiellement en mars/avril, et il n'est toujours pas évident qu'ils aient entièrement rattrapé leur retard en la matière. Au cours

des six derniers mois, certaines parties du canton de Zurich et diverses régions de Suisse orientale et de Suisse du nord-ouest ont annoncé d'importants volumes de construction planifiés. Ce sont notamment les projets dans les agglomérations de Suisse alémanique

qui permettent d'éviter, au niveau national, un véritable effondrement des investissements prévus. Toutefois, cela ne doit pas occulter le fait que les volumes de construction sont relativement faibles dans une nette majorité des régions.

Impressum

Editeur: Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8 – 1950 Sion

Périodicité: trimestrielle

Abonnement: Fr. 39.20 par année (HT)
T 027 322 52 60 – info@frepp.ch – www.frepp.ch

Direction
Marcel Delasoie, directeur
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

Edition et administration
Romy Hintz, adjointe de direction
T 027 322 52 64 – F 027 322 24 84
romy.hintz@frepp.ch

Rédaction et conception
Xavier Saillen, responsable d'édition
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

Publicité
Suisse allemande: Stumpp Medien AG
T 044 858 38 00 - info@stumppmedien.ch
Suisse romande: Serge Bornand
T 079 214 24 35 - bornand.serge@gmail.com

© Copyright FREPP
La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Agenda 2020

- 22 octobre** Assemblée générale AFEPP (FR)
- 24-29 novembre** Salon des métiers et de la formation Lausanne
- 30 novembre** Session ordinaires des Chambres fédérales (3 semaines)

Agenda 2021

- 2-7 février** Start! Forum des métiers Fribourg
- 1^{er} mars** Session ordinaires des Chambres fédérales (3 semaines)
- 21 avril** Assemblée générale AVMPP (VS)
- 31 mai** Session ordinaires des Chambres fédérales (3 semaines)
- 27 août** Assemblée des délégués FREPP (GE)
- 13 septembre** Session ordinaires des Chambres fédérales (3 semaines)

Les opinions exprimées dans les publiereportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

BULLETIN DE COMMANDE POUR L'INSERTION D'UNE ANNONCE

A retourner à la FREPP, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par fax au 027 322 24 84 ou par e-mail à info@frepp.ch

- 4^e de couverture Fr. 3500.–
- 1 page annonce Fr. 2500.–
- ½ page annonce verticale Fr. 1250.–
- ½ page annonce horizontale Fr. 1250.–
- ¼ page annonce verticale Fr. 625.–
- ¼ page annonce horizontale Fr. 625.–
- Encart selon poids et taille dès Fr. 1800.– (Contactez-nous pour plus d'informations)

Nombre de parutions:

- 1 2 3 (-5%)
- 4 (-10%) 5 (-10%) 6 (-15%)

Pour l'(les) édition(s) de:

- mars 20.....
- juin 20.....
- octobre 20.....
- décembre 20.....

Société: _____ Responsable: _____

Adresse: _____ Téléphone: _____

NPA/ Lieu: _____ E-mail: _____

Date: _____ Signature: _____

Tous les prix indiqués sont hors taxes



Un séchage en un temps record, qu'est-ce que ça cache ?

Des artisans comme Markus Grossenbacher, qui voit en StoArmat Classic HD un atout en termes de compétitivité.

Markus Grossenbacher (photo ci-dessus) est contremaître responsable pour Hodler, entreprise de peinture basée près de Berne. Lorsqu'il pense à des chantiers au printemps et en automne, les deux difficultés qui lui viennent à l'esprit sont la réorganisation et les pertes de temps !

Le sous-enduit organique StoArmat Classic HD aide dans les deux cas : la technologie HybridDrying Technology intégrée accélère le temps de séchage de l'enduit, qui peut être **recouvert en règle générale après deux à quatre jours**.

Le directeur Martin Hodler ajoute : « Le nouveau produit nous a fait gagner en flexibilité. Je peux travailler en toute sécurité jusqu'à midi, et ensuite, selon le bulletin météo le plus récent, décider si je peux continuer dans l'après-midi ou non. » Sa conclusion : « Pour moi, c'est un atout en termes de compétitivité. Voilà pourquoi ce produit m'a convaincu. »

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet : www.stoag.ch.

sto 

Bâtir en responsable.

HERO



Sikkens Rubbol BL Lacke

– Les HEROES du quotidien.



www.sikkens-center.ch

